

CONTRÔLE DES ALGÉRIENS DANS LES AÉROPORTS AMÉRICAINS

ZERHOUNI N'ÉCARTE PAS DES MESURES DE RÉCIPROCITÉ

Lire en page 3

**LES PÊCHEURS
EN GRÈVE
ILLIMITÉE
À DELLYS
(BOUMERDES)**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 882 Mercredi 3 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SEPT
TERRORISTES
ABATTUS
À CHAREF
(DJELFA)**

Page 2

CHAKIB KHELIL À PROPOS DE L'AFFAIRE SONATRACH

«JE NE DÉMISSIONNERAI PAS»

Lire en page 3



Ph / F. Boudiat / Midi Libre

TADARTIW

IGHIL IMOULA LE VILLAGE DES MARTYRS

Lire en page 9



Ph / D. R.

RAPPEL DES VÉHICULES DÉFECTUEUX

Les filiales de Toyota et de Peugeot en Algérie se disent non concernées

Les deux grandes firmes de fabrication automobiles dans le monde, Toyota et Peugeot ont décidé de rappeler des véhicules défectueux commercialisés en Afrique à cause, selon les cas, de défaut d'un tapis de solo amovible ou encore d'autres carences. Des mesures qui semblent ne pas concerner les filiales de ces deux concessionnaires en Algérie.

PAR SADEK BELHOCINE

Cette mesure concerne-t-elle les véhicules commercialisés par les marques française et japonaise en Algérie ? Avant-hier, le premier responsable de Toyota Algérie affirmait dans une déclaration à la presse que notre pays n'est pas concerné par ce rappel de milliers de véhicules vendus dans le monde.

Se voulant rassurant, il précise que « le marché algérien n'est pas concerné. Ce rappel a été décidé par mesure de prévention afin d'éviter tout risque au consommateur, et ce, par respect à la légendaire réputation de sécurité et de fiabilité qui caractérisent ce producteur automobile ». Or, voilà qu'une dépêche AFP, rapportait hier



Un Show Room de Toyota Algérie.

que le constructeur japonais Toyota a annoncé le rappel de 180.000 véhicules vendus en Afrique, Amérique Latine et Moyen-Orient, à cause du problème de pédale d'accélérateur défectueuse.

Le même défaut que celui qui touche les millions de véhicules Toyota rappelés à travers le monde. Quarante-vingt mille de ces véhicules défectueux ont été commercialisés en Afrique. L'Algérie sera-t-elle touchée par cette mesure décidée par le constructeur japonais ?

Aucune indication sur les pays concernés par ce rappel pour défaut d'un tapis de sol amovible pouvant s'accrocher dans la pédale d'accélérateur et la bloquer en position enfoncée. Chez Toyota Algérie, par contre, le ton est à l'assurance. « L'Algérie n'est pas concernée par cette mesure. Nous n'avons

décelé aucun incident de ce type sur les véhicules commercialisés par notre marque en Algérie. Au cas où il y aurait des problèmes, nous contacterons personnellement les propriétaires concernés pour les en informer », nous a déclaré Mme Haddache, chargée de la communication de Toyota Algérie. Il faut savoir que plusieurs des modèles et séries de la marque, concernés par le défaut de fabrication décelé roulent sur les routes algériennes et peuvent donc présenter cette anomalie qui met en danger la sécurité des automobilistes.

Il reste qu'une question se pose. Les véhicules commercialisés en Algérie sont-ils construits sur le même site que ceux rappelés en Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Moyen-Orient et autre Afrique ? La chargée de la communication avoue ne pas

avoir d'information sur cette question. Pour rappel, ce lot (180.000 véhicules) vendus en Afrique, Amérique Latine et Moyen-Orient), rappelés s'ajoute à celui de 1,8 million d'autres véhicules déjà rappelés en Europe il y a quelques semaines. En tout, le constructeur japonais a rappelé plusieurs millions de véhicules pour défaut d'un tapis de sol amovible pouvant s'accrocher dans la pédale d'accélérateur et la bloquer en position enfoncée. Ce défaut semble être à l'origine d'un accident dans lequel une famille a péri en Californie.

Le rappel concerne 13 modèles (Camry, Avalon, Prius, Takoma, Tundra, Corolla, Venza, Matrix, Pontiac Vibe, Highlander sur différentes séries de 2004 à 2010, et les Lexus ES 350, IS 250 et IS 350 sur des séries de

2006 à 2010). Le géant japonais, devenu numéro 1 mondial de l'industrie automobile a effectué un deuxième rappel, annoncé fin janvier, concernant jusqu'à présent près de 4,63 millions de véhicules Toyota vendus dans le monde: 2,3 millions aux Etats-Unis dont 1,7 million ont déjà été rappelés pour le problème de tapis.

La production et la vente de ces modèles ont été suspendues jusqu'au 8 février.

Par ailleurs, le constructeur français PSA Peugeot Citroën, a lui aussi rappelé 97.000 voitures Peugeot 107 et Citroën C1 produites entre février 2005 et août 2009 dans une usine de la République tchèque partagée avec Toyota. Chez Peugeot Algérie, l'on se veut rassurant aussi.

L'Algérie ne figure pas dans la campagne de rappel.

Dans un communiqué de presse transmis hier à la rédaction, la firme sochaliennaise affirme que « conformément à l'exigence de sa politique qualité, Peugeot Algérie a procédé hier à la vérification des séries de fabrication des véhicules 107 actuellement commercialisés en Algérie. Suite à cette procédure, il a été constaté que les véhicules 107 commercialisés par Peugeot Algérie ne figurent pas dans la campagne de rappel lancée par le groupe PSA », précisant que « le volume global de cette campagne de rappel concerne moins de 10% des 107 en circulation en Europe ».

Peugeot Algérie ne manque de rassurer l'ensemble de sa clientèle sur son engagement total et indéfectible à veiller sur la sécurité des utilisateurs.

S. B.

LA FOIRE ORIENTALE INTERNATIONALE DU 12 AU 16 MAI À LYON (FRANCE)

Un carrefour économique algéro-franco-turc

PAR MOKRANE CHEBBINE

Sous le slogan « l'Orient et le Maghreb vous ouvre les portes », l'Ambassade de Turquie en Algérie organisera du 12 au 16 mai prochain, la 2^e édition de la Foire orientale internationale à Lyon (France). Plus de 300 exposants sont attendus lors de cette manifestation parmi les principaux pays du Maghreb, notamment l'Algérie, du Moyen-Orient et de Turquie, a indiqué hier Zeki Guvercin, responsable de cette manifestation économique, lors d'une rencontre avec les opérateurs algériens, organisée hier au siège de l'ambassade de Turquie à Alger. « C'est une occasion de promouvoir la coopération et les échanges dans divers secteurs entre la Turquie, la France, le Moyen-Orient et l'Algérie et

autres pays du Maghreb, mais aussi de rapprocher davantage les pays du pourtour méditerranéen », a-t-il affirmé. Le choix de la capitale des Gaulles pour abriter la Foire orientale internationale n'est pas fortuit puisque la France en général reforme une grande communauté algérienne, soit la plus importante, de même que les Turcs. D'ailleurs, des salons de recrutement et des ateliers de travail seront programmés afin de consolider la dynamique de développement et renforcer davantage les liens entre les opérateurs algériens et turcs. Textile, artisanat et meubles, tourisme et transport, téléphonie et services, bâtiment et immobilier, agroalimentaire, finances sont entre autres les secteurs d'activité qui marqueront cette foire internationale, selon le chargé d'affaires de l'ambassade de Turquie. Ce dernier

a annoncé également l'organisation de la Foire flottante « Bluexpo » qui est un salon spécifique dédié aux équipements de construction et de machines turcs, et ce, les 19 et 20 février prochain à Alger. Ce même salon sera également au rendez-vous à Casablanca (Maroc) les 16 et 17 février, à Tripoli (Libye) les 22 et 23 février et à Alexandrie (Egypte) les 26 et 27 février. Par ailleurs, le conférencier a souligné l'excellence des relations algéro-turques qui ne cessent de se développer selon lui. Ainsi, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 11 milliards de dollars en 2008, a-t-il précisé. La Turquie fournit à l'Algérie du textile, des équipements, du fer et autres machines et en importe essentiellement du gaz, du pétrole et ses dérivés.

M. C.

Sept terroristes abattus à Djelfa

Sept (07) terroristes ont été abattus, hier après-midi, par les forces de sécurité dans la daïra de Charef, à 60 kms à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris de source sécuritaire.

Sept fusils automatiques de type Kalachnikov ont été récupérés à l'issue de cette opération qui a eu pour théâtre le lieu-dit Goutaya, dans la commune de Benyagoub, a précisé la même source.

CHAKIB KHELIL À PROPOS DE L'AFFAIRE SONATRACH

«JE NE DÉMISSIONNERAI PAS»

Le ministre de l'Energie et des Mines est une nouvelle fois sorti de sa réserve pour évoquer l'affaire de corruption qui secoue l'entreprise Sonatrach, entreprise dépendant, faut-il le rappeler, de son secteur.

PAR AMINE SALAMA

« Je ne suis pas coupable », a, d'emblée, indiqué hier Chakib Khelil dans une déclaration en marge de la séance de clôture de la session d'automne de l'APN.

Et c'est sans doute pourquoi, a-t-il ajouté, que « je ne démissionnerai pas. C'est éventualité à laquelle je n'ai jamais pensé ». Chakib Khelil, visiblement fortement affecté par cette grave affaire de corruption qui ébranle la plus grande entreprise nationale, a néanmoins tenté de défendre les cadres de Sonatrach impliqués dans cette affaire et dont certains sont sous mandat de dépôt alors que d'autres, à l'exemple de l'ex-PDG, Mohamed



Chakib Khelil, ministre de l'Energie et des Mines

Meziane, sont sous contrôle judiciaire. Le ministre dira en outre, comme pour déga-ger sa responsabilité de la gestion de l'entreprise Sonatrach, qu'il est responsable du secteur de l'énergie qui a sous sa coupe une cinquantaine d'entreprise. A propos des personnes impliqués dans cette affaire, Khelil dira que « ce sont des cadres de l'Etat, qui ont réalisé d'impor-

ta-tes performances et aussi permis à l'entreprise d'engranger de grandes dividendes l'année dernière. C'est pourquoi nous devons les défendre ». Il a aussi implicitement mis en cause la véracité des propos de l'ex-vice président de Sonatrach, Hocine Malti, qui a adressé, il y a quelques jours, une lettre ouverte aux enquêteurs du Département renseignement

et sécurité (DRS) qui mènent l'enquête sur cette affaire. Dans cette lettre ouverte, Malti suggère aux enquêteurs des pistes sur d'autres affaires de corruption à la Sonatrach tout en voulant impliquer le ministre de l'Energie. Ce dernier dira : « je ne le connais pas » avant de dire à l'adresse des journalistes « demandez qui est-ce et vous saurez pourquoi il fait cela ».

Pour rappel, cette affaire a éclaté il y a moins de trois semaines et a fortement interpellé l'opinion publique nationale tant c'est la plus importante entreprise du pays qui se trouve au cœur de ce scandale de corruption dans lequel a été impliqué presque toute la haute hiérarchie de l'entreprise. Ainsi, outre le PDG, il y a aussi le vice-président chargé de la commercialisation et quatre cadres qui ont été placés sous contrôle judiciaire alors que les vice-présidents chargés des activités amont et des transports par canalisations ont été placés sous mandat de dépôt.

Précisons aussi que les deux fils de l'Ex-PDG sont aussi impliqués dans cette affaire ainsi que l'ex-PDG du crédit populaire algérien (CPA). Cette affaire semble, toutefois, loin d'avoir livré tous ses secrets.

A. S.

CONTRÔLE DES ALGÉRIENS DANS LES AÉROPORTS AMÉRICAINS

Zerhouni n'écarte pas des mesures de réciprocité

Depuis que les Etats-unis ont établi la fameuse « liste noire » des passagers étrangers devant subir des contrôles stricts dans les aéroports américains et dans laquelle figurent les algériens, l'Algérie n'a cessé de protester auprès de l'administration américaine. Mieux, il semblerait ainsi que le gouvernement algérien, fort agacé par cette surprenante mesure prise au début du mois de janvier, n'écarte pas l'application du principe de la réciprocité à l'encontre des passagers américains se rendant en Algérie. C'est en tout cas ce que vient de soutenir le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. En effet, interpellé, hier, en marge de la séance de clôture de la session d'automne du Conseil de la nation, Nouredine Yazid Zerhouni a clairement

indiqué que « si c'est réellement nécessaire, oui, nous appliquerons ces mesures » faisant ainsi clairement allusion à la mesure de réciprocité. Quelque peu évasif sur la question, notamment sur la présentation par les américains sur le retrait des algériens de cette fameuse « liste noire », Zerhouni a renvoyé les journalistes au ministre des Affaires étrangères. Il faut dire que tout récemment Janet Sanderson, la sous-secrétaire d'Etat adjointe américaine chargée des affaires du Proche-Orient au département d'Etat, a, lors de sa visite à Alger, laissé clairement entendre que son pays pourrait réviser sa position. « C'est une décision qui est en cours de révision et je pense qu'il y aura quelques changements », a-t-elle, en effet, affirmé au sortir d'un entretien avec Abdelkader Messahel.

L'Algérie a beaucoup protesté contre cette mesure américaine, prise au lendemain d'un attentat manqué contre un avion américain devant effectuer la liaison Amsterdam-Détroit. L'ambassadeur américain à Alger a, ainsi, été convoqué au ministre de Affaires étrangères. Par ailleurs, à propos des affaires de corruption qui ont tout récemment fait la Une de la presse nationale, notamment celle qui a secoué la Sonatrach, Zerhouni dira que « l'Algérie n'est pas le seul pays concerné. Des affaires de corruption existent aussi dans d'autres pays ». Et justement sur l'affaire Sonatrach, le ministre de l'Intérieur, a indiqué qu' « il faut laisser la justice trancher ». Il dira en outre que cette cascade d'affaires de corruption, révélées tout récemment, ne fait pas partie d'une opéra-

tion mains propres comme l'ont laissé entendre certains. Sur un autre registre, Nouredine zerhouni a révélé que le passeport biométrique entrera en vigueur au cours du deuxième semestre de cette année et, pour ce faire, un appel d'offres sera bientôt lancé. Evoquant la situation sécuritaire, le ministre a souligné « qu'elle en constante amélioration » avant d'ajouter, en guise de preuve, que les forces de sécurité ont pu abattre un nombre important de terroristes en 2009 sans donner aucun bilan chiffré. Enfin Nouridine Zerhouni a indiqué que « Mohamed Said connaît le raisonnement du refus d'agrément de son parti politique » réagissant ainsi aux propos de l'ex-candidat à la présidentielle de 2009 qui a fustigé le ministre de l'Intérieur, il y a quelques jours seulement.

A. S.

CLÔTURE DE LA SESSION D'AUTOMNE DU PARLEMENT

Maigre bilan

PAR KAMAL HAMED

Le rideau est tombé, hier, sur la session d'automne des deux chambres du parlement. Cette session, inaugurée au début du mois de septembre, n'a pas été probante dans la mesure où les deux chambres n'ont eu à adopter cette période que 5 projets de loi. Le président du Conseil de la nation a tenté tant bien que mal de justifier cette situation en soulignant que le travail accompli, notamment les questions orales aux membres du gouvernement, est d'une grande importance. Abdelkader Betsalah n'a pas manqué dans son discours de clôture d'aborder certaines questions qui agitent ces derniers jours la scène nationale, notamment celles relatives aux affaires de corruption et l'actualité nationale. Il a ainsi recommandé, en faisant allusion à l'affaire Sonatrach, « de laisser la justice faire son travail ». Betsalah considère néanmoins que le trai-



tement actuel de la question de la gestion des deniers publics et de la rationalisation des dépenses était sur la bonne voie. Et comme pour lui donner de l'écho, le président de l'APN a lui aussi évoqué le secteur des hydrocarbures. « Notre politique de

développement, aux ambitions légitimes, ne doit pas demeurer otage des hydrocarbures et de la fluctuation de leurs prix sur le marché international » a, en effet, indiqué en substance Abdelaziz Ziari dans son discours de clôture de la session d'automne de l'APN. Pour lui, la panacée réside en la diversification de l'économie nationale par le développement des exportations hors hydrocarbures et ce, comme il l'a précisé, par la promotion des investissements tant nationaux qu'étrangers. Dans son discours, empreint d'une tonalité économique, Ziari a aussi prêché en faveur de la nécessité de mettre les entreprises nationales au diapason des entreprises étrangères. En d'autres termes, il a plaidé pour la mise à niveau de ces entités économiques afin d'augmenter leur compétitivité. A l'instar de Abdelkader Betsalah, il a mis en exergue le bilan positif de la session d'automne qui, dira-t-il, a permis aux députés d'adopter cinq projets de loi sans

oublier les exposés présentés par quelques ministres devant les commissions spécialisées. Mais le RCD ne partage pas du tout ce point de vue puisque le groupe parlementaire de ce parti a, dans un communiqué rendu public hier, vivement interpellé le président de l'APN sur ce qu'il a qualifié de « gestion autocratique de la plénière ». D'ailleurs, lit-on encore dans ce communiqué, « cet abus fait l'objet d'une action auprès du Conseil d'Etat contre le président de l'APN ». Le groupe parlementaire du RCD demande en outre un débat général sur la corruption. Le groupe politique du mouvement Ennahda partage amplement l'avis du RCD car lui aussi considère, que cette session n'a pas été à la hauteur des espérances. Dans un communiqué rendu public, il met en exergue le fait que cette session n'a pas été prolifique puisque l'APN n'a adopté que quatre ordonnances et un projet de loi, celui relatif à la loi de finances 2010 seulement.

K. H.

EN GREVE DEPUIS 17 JOURS

Sit-in des étudiants de Tizi Ouzou

Un sit-in devant le rectorat de l'université «Mouloud-Mammeri» de Tizi Ouzou a regroupé, hier, des centaines d'étudiants du département des sciences sociales. Ces derniers ont décidé de tenir un rassemblement suite au silence observé par les responsables après dix sept jours d'arrêt des cours. En effet, en grève illimitée, les étudiants, sous la houlette de leur comité, ont pris la décision de ne pas renouer avec les bancs des amphes tant qu'une réponse concrète n'est pas formulée par les responsables. Les grévistes exigent aussi l'ouverture d'un dialogue afin de pouvoir dénouer la situation qui va en s'envenimant.

Plusieurs problèmes sont à l'origine du mécontentement des universitaires qui suivent leurs cours au pôle de Tamda, à une quinzaine de kilomètres à l'Est du chef lieu de wilaya. Les étudiants demandent la reconversion de la langue d'enseignement en langue française, la vulgarisation des programmes master, la mise à leur disposition de la salle des conférences pour d'éventuels forums thématiques et la vulgarisation des spécialités de troisième année. Les étudiants réclament également la tenue d'un conseil pédagogique «visant à la promotion du dialogue objectif à même d'améliorer la conscience commune ainsi que la philosophie de travail». Les grévistes demandent l'instauration d'une politique d'hygiène au sein du campus et la mise en place d'une sonorisation permanente au sein des amphithéâtres ainsi que l'ouverture de la bibliothèque qui sera conditionnée par la fourniture de l'ensemble des ouvrages essentiels pour chaque spécialité tel qu'il est inscrit auprès de la tutelle, y compris le logiciel de gestion de bases de données programmé pour répertorier l'emplacement et l'historique des ouvrages. D'autres points s'ajoutent aux motivations de la grogne estudiantine, à savoir : l'ouverture d'une salle de lecture propre au département, l'ouverture d'une salle machine équipée d'un réseau Internet avec une moyenne de trois étudiants par ordinateur, la réparation de la chaufferie du département, l'aménagement d'une infirmerie équipée et l'acquisition d'une ambulance pour le campus et l'installation d'un forum scientifique. Les étudiants souhaitent aussi à ce que le débat soit lancé concernant la réglementation qui régie l'exclusion des étudiants absents lors des travaux dirigés et le lancement d'un autre débat autour de la forme et des normes qui régissent l'établissement de la moyenne des modules.

Concernant le volet social, les étudiants exigent l'augmentation et l'amélioration de la flotte de bus desservant les campus avec un programme quotidien à afficher ainsi que des départs toutes les quinze minutes et cela depuis Tamda, Bastos, Hasnaoua et Oued Aissi. Les étudiants accordent aux responsables de l'université un ultimatum de dix jours pour la satisfaction de leurs revendications, à défaut de quoi, d'autres actions de protestations seront encore entreprises.

Lounes Bougaci

DÉTERMINÉS À FAIRE ABOUTIR LEURS REVENDICATIONS

Les médecins marchent sur la Présidence aujourd'hui

Les deux syndicats de la santé publique, à savoir le Syndicat national des praticiens (Snpsp) et le Syndicat national des praticiens spécialistes (Snpsps), ont décidé de passer à la vitesse supérieure en investissant ce matin les rues d'Alger.

PAR AMEL BENHOCINE

Après une grève de plus de deux mois, sans écho favorable de la part des pouvoirs publics, les blouses blanches comptent effectuer une marche à partir du CHU de Mustapha-Bacha en direction de la présidence de la République à El Mouradia. «Sortir dans la rue, c'est comme ça que veulent nous voir nos responsables» nous a lancé le président du Snpsp, le docteur Lyes Merabet, joint hier par notre rédaction. En outre, ce dernier a affirmé que cette protestation se tiendra également à travers d'autres wilayas, autrement dit, observer des marches synchronisées à partir des CHU vers les sièges des wilayas d'Oran, d'Annaba, de Constantine et d'Ouargla. Le syndicaliste a tenu à réaffirmer la détermination de son syndicat à aller jusqu'à la satisfaction de leurs doléances. D'ailleurs, quatre marches sont d'ores et déjà programmées chaque mercredi de ce mois de février. En revanche, cela risque d'être compliqué pour les protestataires qui bravent l'interdit puisque les lois interdisent tout rassemblement et autres marches dans les lieux publics. Par ailleurs, il est à rappeler que la grève des praticiens de la santé publique entame sa septième semaine consécutive alors que le débrayage des praticiens spécialistes en est à sa cinquième. Et tout cela, sans qu'il y ait la moindre réaction de la part du minist-



Les blouses blanches durcissent le ton et investissent les rues.

Ph / F. Boudiaf

ère de la Santé. «Aucun contact n'a été établi jusqu'à présent», a souligné le Dr Merbat. Cette fois-ci, les médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens dentistes et pharmaciens, sont déterminés à faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics en protestant unanimement dans les rues contre l'absence de dialogue avec le ministère de la Santé qui persiste des années durant. Ils réclament une plate forme de revendications qui s'articule essentiellement sur l'amendement du décret relatif au statut particulier du praticien de la santé publique, l'installation d'une commission mixte qui se penchera sur la ques-

tion du régime indemnitaire ainsi que l'application du décret relatif à l'aménagement des horaires de travail hebdomadaires dans la Fonction publique. A souligner que toutes nos tentatives de joindre les responsables du département de Saïd Barkat pour obtenir des éclaircissements sur la situation ont été vaines. Le chargé de communication du ministère était constamment en réunion. Cela dit, le ministre de la Santé a du pain sur la planche en ce mois de février. Les blouses blanches comptent durcir le ton, cette fois-ci, tant que les portes du dialogue demeurent fermées.

A. B.**Sit-in des psychologues devant le ministère de la Santé**

Les adhérents du syndicat national algérien des psychologues (Snapsy) tiendront ce matin un sit-in devant le siège du ministère de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière. Ces derniers contestent l'absence de dialogue et surtout de réponse quant aux doléances émises par les psychologues de la santé publique.

A. B.

APRÈS UN DÉBRAYAGE DE DEUX JOURS

LE SNTE FUSTIGE L'UNPEF

PAR MINA ADEL

Seul sur le terrain de bataille, le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) a repris le travail, hier, après deux journées de grève dont le taux de suivi a été «satisfaisant» pour ce syndicat. Le SNTE, qui se dit être contre les actions radicales, à savoir, les grèves ouvertes, met ainsi fin à son action, avant même que la tutelle n'eut daigné réagir, face à une grève sans grand risque. Un communiqué rendu public par le SNTE à la fin la grève précise que «le taux de suivi, contrairement à ce que tentent de faire croire certaines parties, est important. Il a frôlé les 67% au second jour de la grève».

Le SNTE qui a décidé de ne pas participer à la grève illimitée organisée en novembre de l'année dernière par six syndicats de l'éducation, dénonce les tentatives de certaines parties pour casser la grève. Il cite dans ce sens le ministère de l'Éducation et certaines formations syndicales. Ainsi, il s'engage à ester en justice



Ph / F. Boudiaf

prochainement l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), lequel est, selon lui, derrière les «fausses» correspondances de la supposée aile du SNTE. Cette dernière aurait en effet appelé les enseignants à geler le mouvement de grève. Il précise sur ce point que nombre de professionnels affiliés à ce syndicat ont fini par quitter ses rangs via des démissions collectives et chercher refuge chez le SNTE n'étant pas convaincus par les arguments avancés par l'UNPEF pour ne pas participer à cette grève. Ainsi, le SNTE se félicite de la réussite de la grève en dépit des dépassements enregistrés dans plusieurs wilayas. «Dans plusieurs wilayas les directeurs de l'éducation ont tenté de casser la grève par la menace des ponctions sur salaires», peut-on lire dans le document.

«Le but de la grève est de rompre le silence qui entoure les dossiers importants dans le secteur, notamment, ceux du régime indemnitaire, de la retraite anticipée et de la médecine de travail », note-t-on.

M. A.

95% DU TRANSPORT DES MARCHANDISES SE FAIT PAR VOIE MARITIME

APPEL AU DÉVELOPPEMENT DES PORTS NATIONAUX

Selon le secrétaire général du ministère des Transports, pas moins de 95% du transport des marchandises en Algérie se fait par voie maritime.

PAR AMEL BENHOCINE

De ce fait, le département de M. Amar Tou prétend à une nouvelle stratégie de développement pour faire des ports des pôles de développement économique et social importants, à travers, entre autres, la mise à niveau de ces derniers d'autant plus que le coût du transport chez nous représente 10% du coût de la valeur de la marchandise alors que dans d'autres pays développés, il est moins de 4%.

C'est ce qu'a indiqué, hier à Bou Smail, le SG du ministère des transports, lors de l'ouverture du Colloque international sur les ports Maghrébins. « *La problématique aujourd'hui pour s'intégrer dans le marché mondial est de lever toutes les contraintes structurelles recensées, à savoir le faible développement de nos ports, leur enclavement dans les villes et*



Les ports nationaux doivent être aptes à répondre au flux massif de marchandises.

l'organisation inadaptée aux exigences du développement des échanges maritimes », a-t-il estimé. Le déficit en matière d'exploitation du fait d'équipements obsolètes et l'absence de terminaux spécialisés, la réalisation de performances en deçà des niveaux requis et autres problèmes de ressources humaines ont fait de nos ports, souligne-t-il, un goulot d'étranglement économique.

A ce titre, les pouvoirs publics, souligne-t-on, ont prévu un montant de 3 milliards de dollars pour mettre en

œuvre une nouvelle stratégie aux horizons 2020/2025, à travers le plan directeur de développement maritime qui portera sur trois axes. Ces derniers s'articulent autour de l'adaptation du cadre institutionnel, l'engagement d'actions de modernisation et de mise à niveau, l'amélioration du management et des procédures de facilitation sans oublier les ressources humaines qui seront prises en charge à travers des programmes de formation en particulier au niveau de l'École supérieure de Bou Ismail

(ENSM).

Par ailleurs, il est à noter que les travaux du colloque ont été ouverts par une communication sur le port en tant qu'infrastructure dédiée aux échanges maritimes, présentée par M. Ducruet César, de l'université de la Sorbonne. Ce dernier a rappelé la connexion globale et directe des ports au niveau mondial ainsi que les enjeux et les opportunités qui s'offrent aux ports maghrébins.

A.B.

LES ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES REÇUS PAR HARRAOUBIA

VERS LA CONSTRUCTION DE 6.500 UNITÉS IMMOBILIÈRES



Le bureau national du syndicat national des enseignants universitaires affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a été, samedi dernier, l'hôte de Rachid Harraoubia, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. A l'ordre du jour, le logement professionnel et le régime indemnitaire. Le ministre a promis à cette occasion de régler le problème de transfert

des logements de l'Office de la promotion immobilière pour les professionnels de l'enseignement supérieur (Opipes) vers d'autres entreprises. Il a garanti sur ce point que les enseignants universitaires profiteront de ces logements conformément aux anciens tarifs proposés par l'office. Il ajoute, dans ce cadre, selon un communiqué publié par le bureau national du syndicat, que 6.500 unités immobilières

dispatchées sur le nouveau national sont en pleine préparation. Elles seront reçues sur deux étapes, 3.500 dont les travaux ont commencé en 2009 puis 3.000 autres unités.

S'agissant du dossier du régime indemnitaire, le syndicat a demandé sa finalisation dans les plus brefs délais vu son importance pour les professionnels.

Se voulant rassurant, le ministre a affirmé que l'attribution du régime indemnitaire avec effet rétroactif à compter du premier janvier 2008 est une garantie suffisante pour les droits des professionnels de l'université.

Ainsi, il a fait savoir que la situation des enseignants assistants en médecine recrutés en 2007 sera enfin réglée. Harraoubia a déclaré à la même occasion que les commissions relatives à l'évaluation des institutions universitaires chargées de la pédagogie et de la recherche scientifique entameront leurs travaux prochainement. S'agissant de la réforme de l'université d'Alger, le ministre a décidé d'identifier la faculté de Bouzaréah par Université d'Alger 2 et celle de Dely Brahim par université d'Alger 3. Et ce, en annonçant le lancement d'un projet pour de nouvelles appellations.

M. A

PORT DE DELLYS (BOUMERDÈS)

Les pêcheurs en grève illimitée

Le port de Dellys, à l'est de Boumerdès, vit depuis une semaine une effervescence causée par la dégradation des conditions de travail des pêcheurs. Ces derniers se plaignent des mauvaises conditions dans lesquelles ils exercent leur activité. Les problèmes administratifs et techniques dans lesquelles se débat l'activité de pêche menace d'ores et déjà des dizaines d'armateurs. « Toutes nos revendications n'ont pas abouti depuis maintenant deux ans. Nous ne nous savons plus à quel saint nous vouer », nous dira un pêcheur. Et un autre d'enchaîner : « Seulement deux quais nous sont réservés et cela reste insuffisant vu les embarcations qui sont en nombre croissant ». Les pêcheurs se plaignent également « des agissements des gardes-côtes » et de l'exiguïté des lieux d'embarcation ce qui constitue, selon eux, un danger pour les chalutiers notamment en période d'intempéries. Selon les grévistes, l'administration a dressé des procès-verbaux et introduit des procédures judiciaires à leur encontre. Ceux-ci menacent d'inscrire dans la durée leur action si l'administration ne parvient pas à résoudre leurs problèmes.

Tahar Ounas

COUR D'ALGER

20 ans de prison pour des faussaires

Le tribunal criminel près la cour d'Alger a prononcé, lundi, des peines allant à 20 ans de prison ferme contre cinq accusés pour faux, usage de faux documents et utilisation de faux billets, a appris l'APS hier d'une source judiciaire.

Le tribunal a condamné à 20 ans de prison ferme par contumace les accusés Kennouche Lyazid et Guellaz Abderrahmane, à huit ans de prison ferme l'accusé Belkacem Sayfallah Saïd et à un an de prison avec sursis deux autres accusés.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent à 2009 lorsque les services de sécurité ont découvert un réseau spécialisé dans la falsification de documents administratifs et officiels de différentes institutions de l'Etat (administrations et ministères).

Après l'arrestation du principal accusé dans l'affaire, Belkacem Sayfallah Saïd, et la perquisition de son domicile à Alger, un scanner et de faux billets en monnaie nationale et en devise ont été trouvés, ainsi qu'un grand nombre de documents administratifs et officiels "vierges" et portant les cachets de plusieurs communes de la capitale, de l'hôtel El-Djazair, de la Protection civile, du ministère de la Santé, du ministère de la Défense, de la CNAS et d'autres institutions étatiques.

Les deux autres accusés dans l'affaire ont précisé au cours de l'interrogatoire lors de l'audience de lundi avoir obtenu les documents falsifiés auprès de l'accusé Belkacem Sayfallah Saïd en échange de sommes d'argent.

Concernant les documents falsifiés, il s'agit d'un document d'exemption du service national, d'un certificat de résidence vierge, d'un document de déclaration de vente vierge de la commune de Belouizdad, des attestations des impôts portant le sceau de l'administration des impôts et celui du ministère des Finances et des visas pour l'étranger.

PROJETS D'INVESTISSEMENT
EN ALGERIEUne hausse de 17%
enregistrée en 2009

L'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) a enregistré, en 2009, plus de 19.700 projets d'investissement, en hausse de 17% par rapport à 2008 (+2.900), a indiqué cette agence.

Ces investissements enregistrés en 2009, dont la taille moyenne de chaque projet est passée à 46 millions DA, contre 142 millions DA en 2008, représentent, selon la même agence, plus du quart soit 28% des projets déclarés durant toute la période 2002-2009. Selon un bilan élaboré par l'ANDI, en termes de volume d'investissement, il a été enregistré 908 milliards DA en 2009, contre 2.402 milliards DA en 2008, soit une baisse de l'ordre de 38%.

Cette baisse s'explique par «la prépondérance des petits projets par rapport à 2008» a-t-on ajouté. En matière de financement, les fonds propres mobilisés par les promoteurs, constitués principalement d'apports en numéraires, s'élevaient à 477 milliards DA (soit 52,59%), contre 430 milliards DA en besoins en financement bancaire. Les projets d'investissement inscrits l'année écoulée devraient créer 156.000 nouveaux postes d'emploi, contre 197.000 en 2008, soit une baisse de l'ordre de 21%, selon l'agence qui indique que le coût de la création d'emploi s'établit à 172.000 DA en 2009.

Il est à noter que «l'engouement» des investisseurs, notamment nationaux, s'explique principalement par les améliorations qu'a connues, ces dernières années, l'environnement des affaires en Algérie, a souligné le directeur général de l'agence, M. Abdelkrim Mansouri.

Il ajoutera, par ailleurs, que cela s'explique par les retombées des plans de relance économique en termes d'opportunités d'investissements, notamment dans les domaines du BTPH, des transports de marchandises et des matériaux de construction.

M. B.

SELON LE PRÉSIDENT
DE CETTE ORGANISATIONLes quotas Opep
devraient rester
inchangés en mars

Les ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) seront «réticents» à modifier les quotas de production lors de leur réunion en mars à Vienne si l'économie et la demande mondiales ne connaissent pas de changements, a indiqué mardi son secrétaire général Abdallah el-Badri. «La situation du marché va être très difficile pendant le premier et le deuxième trimestres», a déclaré M. el-Badri en marge d'une conférence à Londres, indiquant qu'il ne voyait pas «une vraie reprise de la demande avant les troisième et quatrième trimestres». Le secrétaire général de l'Opep a, en outre, indiqué que les stocks de pétrole sont «très élevés» et qu'ils devraient «augmenter au premier et au deuxième trimestre».

RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE SUR LA CROISSANCE

Un taux de 3,9 % en 2010
et 4 % en 2011 pour l'Algérie

La Banque mondiale vient de rendre public un rapport sur la fin de la phase aiguë de la crise financière internationale tout en prévoyant une reprise fragile pour l'année 2010.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, concernant les régions Afrique du Nord et Moyen-Orient, l'institution de Bretton Woods indique, selon le site Internet "Econostrum" que le taux de croissance de l'économie algérienne atteindra 3,9 % durant l'année en cours alors qu'en 2011, il sera de l'ordre de 4,0 % tout en rappelant qu'en 2009, l'économie nationale s'était caractérisée par un taux de croissance estimé à 2,1%.

Cela démontre une hausse constante de près de 2 % en l'espace de deux années sachant que le taux de croissance était de l'ordre de 2 % en 2006 et de 3 % en 2007 et 2008. Les retombées de la crise économique et financière mondiale ont été durement ressenties par les pays émergents et les pays en voie de développement (PVD), notamment pour ce qui concerne les nations exportatrices de matières premières. Dans cet ordre d'idées, la Banque mondiale explique que «les changements subits et inattendus ayant affecté le contexte international ont eu des conséquences néfastes et négatives pour les pays en développement des régions Moyen-Orient et Afrique du Nord, mais également contrastées parmi les pays exportateurs (cas de l'Algérie) et importateurs de pétrole». Abordant les répercussions sur le plan financier, la BM ajoute que «la reprise a été hésitante, compte tenu des incertitudes pesant sur la situation financière de plusieurs économies du Conseil de coopération du Golfe et les pays exportateurs de pétrole, ont quant à eux, vu leur taux de croissance



L'augmentation, même légère, du taux de croissance nationale augure-t-elle d'une bonne reprise économique ?

PH/ Boudiat, F.

économique pratiquement amputé de moitié, pour retomber de 2,9 % à 1,6 % en 2009». Sur le plan du commerce mondial, la BM montre que «qu'avec la production industrielle, le commerce mondial est la composante de la sphère réelle de l'économie la plus profondément secouée par la crise en ce sens que la valeur des échanges mondiaux a baissé de 31 % entre août 2008 et son point le plus bas de mars 2009».

Aussi, cette institution financière précise que «la crise a entraîné une réduction des déséquilibres mondiaux du fait d'une diminution globale du volume des échanges (pour un pourcentage donné de déséquilibre entre importations et exportations, un affaiblissement des échanges se traduira par une réduction du déséquilibre mondial), de la baisse des prix pétroliers et d'un rétrécissement des déséquilibres commerciaux entre la Chine et les États-Unis». A propos de l'année en cours, la banque estime que les perspectives pour le second semestre 2010 et au-delà sont caractérisées par une grande

incertitude. L'atténuation de l'impact des mesures de relance budgétaire sur la croissance, l'aboutissement progressif du cycle des stocks, les incertitudes concernant l'incidence que pourrait avoir un regain de confiance du secteur privé pour ce qui est de soutenir la croissance, ainsi que la possibilité d'une deuxième série de faillites bancaires, que ce soit dans les pays développés ou dans les pays en développement, pourraient aboutir à une récession à «double creux».

Dans le chapitre «Perspectives pour la pauvreté» la BM souligne en fonction des estimations, que «la récession amènera quelque 5 millions d'enfants de plus à souffrir de malnutrition grave, avec les incidences potentiellement permanentes qui en résultent en termes de fonctions cognitives et de capacités de revenus à long terme, et les décès dus à la malnutrition pourraient augmenter dans une fourchette de 30 000 à 50 000 pour la seule année 2009 en Afrique subsaharienne».

A. A.

SALON INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS PÉTROLIERS DE HASSI MESSAOUD

Plus de 80 entreprises exposent
leurs technologies

Les récentes technologies en matière d'équipements industriels inhérents au secteur du pétrole et du gaz sont exposées depuis hier à Hassi Messaoud dans le cadre du Salon international de trois jours auquel plus de 80 entreprises algériennes et étrangères y prennent part. L'APS rapporte que pas moins de 80 entreprises, nationales et étrangères, de petite, moyenne et grande taille, se sont donné rendez-vous hier à Hassi-Messaoud (wilaya de Ouargla), pour animer un salon international de trois jours consacré aux équipements industriels en rapport avec l'activité pétrolière et gazière. L'agence précise que "Hassi-Messaoud Industries" constitue une occasion pour les professionnels du secteur d'exposer leur savoir-faire et produits, de tisser des relations d'affaires et d'explorer des pistes de partenariat et éventuellement des opportunités d'investissement dans des domaines liés aux hydrocarbures, a indiqué le représentant de la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), co-organisatrice de l'évè-

nement. «Plus de 80 exposants, dont une trentaine d'entreprises nationales parmi lesquelles des leaders dans les hydrocarbures (Sonatrach, Naftal, Naftogaz, etc.), sont présents à cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain», a indiqué le directeur de la promotion et de la coopération à la SAFEX, Mouloud Slimani. Le plus important consiste à faire connaître les dernières innovations scientifiques et technologiques des entreprises afin de concrétiser le transfert technologique et le savoir-faire et asseoir, donc, un partenariat mutuellement bénéfique. «Plus d'une cinquantaine d'entreprises étrangères, en grande majorité françaises, ainsi que de Belgique, des États-Unis, de Tunisie et de Turquie, prennent part au Salon» a ajouté le responsable de la SAFEX en soulignant «la présence, également, d'un tissu de Petites et Moyennes Entreprises, publiques et privées, versées dans les services et les activités et sous domaines en rapport avec l'industrie pétrolière et gazière». Par ailleurs, l'agence pré-

cise que «plusieurs segments liés à l'industrie des hydrocarbures sont touchés par le salon, notamment les équipements et services, le montage, la maintenance, le transport, la sécurité, la pétrochimie, la formation, le négoce industriel et la protection de l'environnement». La responsable de la Chambre de commerce et d'industrie CCI-Marseille Provence, co-organisatrice de l'évènement, Paule Tourniaire, a jugé satisfaisante «cette première collaboration avec la SAFEX et la CACI», pour faire réussir cet évènement où «l'entreprise française est présente en force». Elle affirme que «l'objectif essentiel recherché consiste à créer des contacts d'affaires et de partenariat dans l'important domaine des hydrocarbures en Algérie». Ubifrance, co-organisateur de cet important évènement, va également organiser un autre séminaire, le 7 février prochain, à Alger de l'exportation à l'international sur le thème de la formation consacrée à l'élaboration «du Business Plan à l'international» de l'entreprise.

A. A.



ANARCHIE DANS LES TRANSPORTS URBAINS

LES EUCALYPTUS TRÈS MAL DESSERVIS

Depuis plusieurs mois, les résidents de la localité des Eucalyptus, dans la capitale, se plaignent de l'anarchie qui règne dans le secteur du transport. Quelques bus de l'Etusa arrivent, vaille que vaille, à maintenir cette ligne en respectant les horaires fixés. Sinon, les habitants restent totalement livrés au bon vouloir du transport privé.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Des usagers nous expliquent : « Ces transporteurs décident à leur guise des arrêts à observer et des itinéraires à emprunter sans tenir compte des clients, censés pourtant être rois, du moment qu'ils paient leurs billets ». Ces transporteurs, selon quelques usagers « contraignent des clients à descendre à mi-chemin, invoquant mille prétextes, dont les plus fréquents restent l'encombrement ou encore la dégradation des routes dans certains quartiers de la localité ». Les usagers estiment ce dernier point discutable dès lors que certains transporteurs empruntent ces routes sans se plaindre. L'absence totale de certaines destinations, à l'instar d'El Harrach ou Alger-Centre rend le déplacement des habitants des Eucalyptus particulièrement pénible



L'appât du gain oblige, les transporteurs privés font fi de la réglementation.

ces derniers temps puisque les transporteurs qui prennent l'autoroute Ben Aknoun- Dar-El-Beida évitent de passer par ces arrêts sous le prétexte de l'embouteillage. Cette situation ne fait alors que compliquer la vie des citoyens qui se rabattent sur les chauffeurs de taxi ou sur les clandestins, ce qui les pénalise au point de vue des horaires et dans les tarifs prohibitifs. « Les transporteurs privés ne cherchent qu'à gagner plus alors ils zappent plusieurs arrêts pour arriver plus tôt et revenir sans se soucier des usagers qui se retrouvent parfois très loin de leurs destination ou encore exposés à des dangers comme ceux qui, par obligation, empruntent la passerelle de Boumâati », ajoutent d'autres usagers. De leur côté, les transporteurs trouvent mille et un prétextes pour

justifier cette anarchie. « Il n'y a pas assez de transporteurs dans la région et pour plusieurs raisons, dont la plus importante est l'interminable encombrement que connaît la capitale chaque jour, il est impossible d'observer certains arrêts comme Boumâati par exemple vu le temps perdu. De ce fait, les transporteurs préfèrent prendre l'autoroute ». La direction des transport impute la responsabilité de cette situation aux dépassements des transporteurs qui, dans leur majorité, transgressent la loi et ne respectent pas leur carte d'horaires.

En attendant de trouver des solutions, le secteur du transport dans la capitale, notamment dans la banlieue d'Alger, vit une situation d'anarchie où la seule victime reste le citoyen.

C. K.

MARCHÉ FERHAT-BOUSSAÂD

Une situation de dégradation alarmante

Le marché Ferhat-Boussaâd, situé à Sidi M'Hamed, attend toujours une opération de réhabilitation suite à une dégradation avancée. D'ailleurs au vu de son état déplorable, beaucoup d'habités des lieux préfèrent se rabattre sur d'autres marchés bien mieux organisés, à l'instar du marché Ali-Mellah. Les commerçants, qui voient ainsi d'un mauvais œil leur clientèle se réduire comme peau de chagrin, réclament des autorités compétentes une urgente rénovation de ce marché qui constitue le gagne-pain de plusieurs dizaines de familles. Ils réclament que leur marché bénéficie des mêmes réaménagements que le marché Ali-Mellah. Dans le cas contraire, avertissent-ils, le marché Ferhat-Boussaâd sombrera dans une inéluctable déliquescence. Pourtant, ce marché, source de revenus non négligeables pour la commune de Sidi M'Hamed, mérite qu'on lui accorde plus d'intérêt, ne serait-ce que des travaux qui lui permettraient de recevoir les citoyens dans des conditions salubres.

C. K.

BOUZARÉAH

Une école et trois cantines en renfort pour l'éducation

Le secteur de l'éducation s'est enrichi, en ce début d'année, dans la commune de Bouzaréah, d'un nouvel établissement pour le primaire et de trois cantines qui viendront réduire la surcharge que connaissent les restaurants scolaires de la localité. Ces nouvelles réalisations devraient être opérationnelles dès la rentrée scolaire prochaine. Quelque vingt-sept autres écoles ont connu une large opération de réhabilitation et aussi de réaménagement de leurs infrastructures. Elles ont également reçu les moyens pédagogiques adéquats pour offrir aux élèves scolarisés le maximum de conditions nécessaires leur permettant une scolarisation harmonieuse.

C. K.

TESSALA EL-MERDJJA

80% du patrimoine immobilier dégradés

Selon une source proche de l'APC de Tessala El Merdja, 80% des habitations de cette localité remonteraient à l'époque coloniale. Cela pour dire que ces bâtisses sont complètement délabrées, certaines menacent même de s'effondrer sur les familles qui les occupent toujours, crise du logement oblige. En effet, cette petite localité, à vocation agricole, méconnue par la plupart des Algérois, renferme un nombre particulièrement important de bâtisses érigées au sein de fermes précoloniales. C'est l'un des problèmes cruciaux au sein de cette commune. L'assemblée populaire communale, en dépit de tous les efforts menés pour tenter d'améliorer le cadre de vie de ses administrés, ne peut malheureusement pas grand-chose. C'est, nous expliquent certains élus, 80% de la population qui devraient être relogés ! En outre, les familles prenant de l'extension ont souvent recours à la solution de facilité, l'érection d'habitations précaires. On assiste à une profusion, sans précédent, de bidonvilles un peu partout dans la localité. Les favelas sont devenues ainsi l'une des caractéristiques de cette localité qui végète loin des lumières de la capitale, dont elle fait pourtant partie.

Y. B.

HABITATIONS PRÉCAIRES

Un problème qui n'en finit pas

Le problème des habitations précaires dans la capitale semble être plus compliqué qu'on le croit, du moment que presque chaque jour, Des habitants de différentes communes d'Alger font appel aux autorités locale pour les délivrer d'une situation très difficile liée à leurs conditions d'hébergement complètement dégradées. Baraki, les Eucalyptus, Bab El Oued, Ben-Aknoun et bien d'autres communes renferment plusieurs quartiers qui n'assurent plus la moindre commodité de vie. Des bâtiments fissurés, tel le cas d'un immeuble sis dans le quartier Mohamed Tazairt à Bab El Oued, près d'une école primaire, qui a été pourtant classé orange lors du séisme de 2003 mais qui n'a bénéficié d'aucune opération de réhabilitation, selon les habitants qui n'arrêtent pas de tirer la

sonnette d'alarme avant qu'un drame ne se produise. Ce bâtiment, qui risque de s'effondrer à n'importe quel moment, représente aussi un réel danger sur les passants, notamment les écoliers. D'autres citoyens sont aussi logés à la même enseigne et continuent de vivre sous la menace d'un effondrement de leur habitations, à l'instar des six familles qui habitent le quartier El Zaoui, aux Eucalyptus, qui vivent avec l'épée de Damoclès suspendue sur leurs têtes. Ils occupent des logements dont les murs sont fissurés constituant une brèche pour la pluie qui les fragilisent de plus en plus, ce qui augmente les craintes des habitants qui « ne trouvent pas une oreille attentive à leur calvaire. La commune de Belouizdad, de son côté, abrite aussi plusieurs habitations précaires. On a recensé dernièrement

plus d'une vingtaine de bâtiments classés rouge et voués à la démolition. Il est à noter que plus de 160 familles de la commune de Belouizdad, qui habitaient ces bâtiments, ont été relogées dans des chalets depuis 2004 et qui attendent jusqu'à ce jour leur relogement. Plus inquiétant encore reste le cas des logements récemment construits mais qui connaissent ces derniers temps des fissures et représentent aussi un danger réel, à l'instar de certains bâtiments dans la cité 120 logements sise à Ain Taya. Cela sans revenir sur les problèmes des bidonvilles qui poussent comme des champignons et qui, malgré le grand programme instauré par le gouvernement et la wilaya d'Alger pour les éradiquer, continuent de défigurer la capitale.

C. K.



AÏN DEFLA

Portes ouvertes sur l'emploi

Des journées "portes ouvertes" sur l'emploi se sont déroulées au palais de la culture en présence des directeurs régionaux de l'ANEM, l'ANSEJ, et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAG). Ces rencontres qui se sont déroulées le 24 et 25 janvier ont permis aux demandeurs d'emploi de connaître chaque dispositif qui cible une catégorie particulière de chômeurs selon des critères qui tiennent compte de l'âge, du niveau d'instruction et des compétences acquises. La première journée a été ouverte en présence du wali, des membres de l'exécutif et des responsables des différents secteurs. Dans son intervention, le directeur du travail a mis l'accent sur l'importance des 13 dispositifs pour lutter contre le chômage. Concernant l'ANSEJ, depuis 2009, on note la création de 6.651 emplois et 780 micro-entreprises. Pour l'ANGEM, sur 1.800 dossiers reçus, 621 ont été retenus pour 429 postes. Quant au PNR, 1.310 dossiers ont été retenus sur 1.450 avec 1.310 postes ouverts. Le directeur de la Caisse nationale chômage signale que son secteur compte depuis 2009 la création de 345 postes, 183 micro-entreprises et 1.088 dossiers retenus. Pour les catégories de 35 à 50 ans, on signale 1.600 emplois dont 250 dans les banques. Le directeur de la DALP intervient pour donner un tableau sur les activités de son secteur : pour les diplômés CID on compte 2.669 inscrits et 3.104 postes ouverts, pour la formation professionnelle : CIP 9.992 inscrits et 1.878 postes ouverts : pour l'initiation et sans diplôme CFI, il y a 11.755 inscrits et 3969 postes ouverts. En outre, 9 entreprises étrangères reçoivent 1.249 travailleurs et 3.421 locaux commerciaux ont été distribués. Nous avons pu recueillir quelques avis auprès de quelques jeunes présents dans la salle. Melle M. Meriem, licenciée en droit : cette jeune fille confectionne des gâteaux pour les fêtes familiales : "pour valoriser ma profession, je suis à la recherche d'un local, mais les méandres de l'administration nous découragent parfois". M. F. Brahim, licence en sciences économiques : "Avec mes camarades, nous utilisons l'internet pour trouver des emplois à la fois sérieux et stables. Certaines entreprises publiques demandent un personnel qualifié et pour nous, on doit présenter des certificats de stage ou de formation". M. A. B. 26 ans titulaire d'un diplôme de soudeur CFP : "Depuis longtemps, j'ai arrêté mes études mais ma famille m'a encouragé pour avoir un métier grâce à une formation au centre professionnel, aujourd'hui je travaille dans une entreprise chinoise et mon expérience et mon diplôme sont des atouts pour ma carrière professionnelle". Notons enfin que la wilaya compte 793.785 habitants dont 185.300 actifs.

C. E. M.

HADJRA EZZARQA (BOUIRA)

Plus de 300 foyers raccordés au gaz naturel

Dimanche dernier, dans la localité de Hadjra Ezzarqa, à l'extrême sud de la wilaya de Bouira, quelque 306 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Cette opération a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 14,44 km pour une enveloppe de près de 200 millions de dinars, destinée à la wilaya en 2009, au titre du programme de développement des Hauts-Plateaux. Selon le directeur de l'industrie et des mines, huit autres communes des dairas de Bordj Akhriss et Sour El-Ghozlane, bénéficiaires de ce même programme de développement, seront raccordées au réseau national de distribution de gaz à la fin du premier semestre 2010. Une population globale de 4.400 âmes bénéficiera du gaz naturel avec l'achèvement de ce programme doté d'une enveloppe avoisinant les 2,990 milliards de dinars.

Y. A.

BOUMERDES, SECTEUR DE L'HABITAT

650 logements squattés

La plupart des logements ont été squattés en 2001, lors des événements qui ont touché la Kabylie. Profitant de la conjoncture de l'époque ainsi que de l'absence de l'Etat, les squatteurs ont occupé d'une manière illégale des logements fin prêts.

PAR TAHAR OUNAS

Il existe dans la wilaya de Boumerdès plus de 600 logements squattés depuis le début des années 2000 et aucune solution n'a été trouvée par les pouvoirs publics. La plupart des logements ont été squattés en 2001, lors des événements qui ont touché la Kabylie. Profitant de la conjoncture ainsi que de l'absence de l'Etat, les squatteurs occupent d'une manière illégale des logements fin prêts et qui de fait attendent d'être livrés. Par conséquent, le rêve de centaines de bénéficiaires potentiels est, pour ainsi dire, brisé. La réalisation de ces logements a été confiée à l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de Boumerdès. Cette dernière avait poursuivi en justice les squatteurs afin qu'ils libèrent les logements. L'on a appris que des décisions d'expulsion ont été rendues par les instances judiciaires et qu'aucune d'elles n'a été exécutée.

« La majorité des squatteurs est issue de différentes contrées du pays », nous dira un citoyen d'Issers. Cette dernière, située à l'est de



Le problème du squatt de logements pose un sérieux problème aux autorités.

Boumerdès, est en tête de peloton en matière de nombre de logements squattés. Elle comptabilise à elle seule 131 habitations squattées, dont un bloc de logements destinés à accueillir des étudiants. Dans la commune de Si Mustapha, le nombre de logements squattés est de 122. À ce jour l'APC n'arrive toujours pas à résoudre ce problème. La situation se complique notamment lorsque des squatteurs vendent ces logements pour des sommes faramineuses. L'on enregistre 64 logements squattés dans la commune de Chabet El Ameur et 40 autres qui attendent toujours d'être distribués. Plus loin, vers le sud-est de la wilaya, plus exactement à Ammal, 50 logements ont connus le même sort. A Baghliya, qui demeure la commune la plus pauvre dans la wilaya de Boumerdès, l'APC enregistre 13 habitations occupées illégalement. 9

logements sont squattés à Afir, 6 à Taourga et 8 à Boudouaou. Dans la commune de Ouled Aissa, l'on enregistre 40 logements squattés en 2006. Par ailleurs, les programmes de réalisation de logements à Boumerdès accusent un énorme retard dû au foncier. Cette carence est constatée dans la commune de Zemmouri qui a bénéficié à elle seule de 160 unités. Mais l'épineux dossier du logement des sinistrés du séisme de 2003 fait surface régulièrement. 7.046 logements parmi les 8 mille promis par l'Etat au lendemain de la catastrophe, ont été construits. Le retard qui a été mis dans la réalisation de plusieurs chantiers a provoqué l'ire des sinistrés non relogés qui, à maintes reprises, avaient recourus à des actions de rue afin de montrer leur désarroi.

T. A.

TIGZIRT, DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Une pénurie qui dure depuis des années



PAR KAHINA ABOUD

À en croire les chiffres, la commune de Tizirt est branchée aux réseaux de distribution d'eau potable à 95%, alimentés par les chaînes côtières des forages de l'oued Sidi Naâman en plus d'autres sources ainsi que les captages réalisés sur les sources de la commune,

de la station de désalement d'eau de mer et du réservoir réalisé au village d'El-Cheurfa. Donc, la commune ne doit manquer aucunement d'eau potable, mais la réalité c'est que les quelque 12 mille habitants de cette commune côtière souffrent le martyre à cause du manque de ce liquide vital et se voient obligés de l'ache-

ter au prix fort, à raison de mille dinars la citerne, voire plus. « A El-Cheurfa même où est implanté le fameux réservoir d'eau, il arrive que l'eau boycotte nos robinets pour plus d'une quinzaine de jours, voire plus surtout durant la période estivale », lance un habitant de ce village situé sur les hauteurs de Tizirt. « Alors que dire des autres villages épars. Là, les gens souffrent depuis bien longtemps et d'une manière permanente », ajoute-t-il. Bien que nombreuses sont les actions de protestation organisées par le passé par la population pour crier son désarroi, le problème persiste et les autorités ne semblent donner aucune suite à ce problème ni aux autres d'ailleurs, dont l'état du réseau routier à l'intérieur des villages et même au chef-lieu qui se trouve dans un état lamentable.

K. A.



TADARTIW

IGHIL IMOULA, LE VILLAGE DES MARTYRS

A partir de la ville des Ouadias et en voulant atteindre les premières cimes enneigées de cette région paradisiaque, vous n'avez qu'un choix à faire en regardant droit devant vous, joindre Ighil Imoula, ce village de martyrs dont l'histoire n'a pas encore livré tous les secrets.

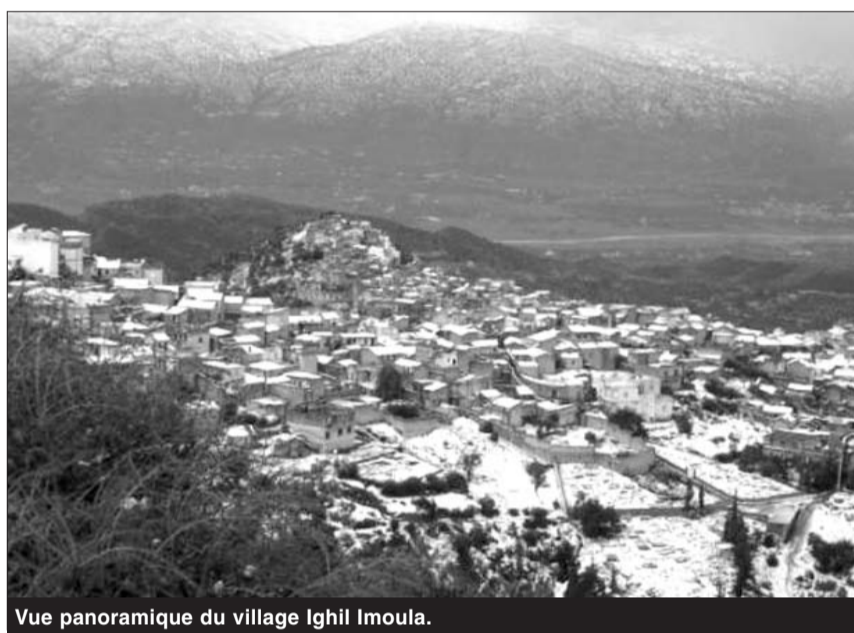
PAR K. ZAKARIA

En suivant cette route tumultueuse qui y mène, vous êtes invités à traverser un paysage sublime et une nature de rêve où chaque roche, chaque cour d'eau, le moindre arbrisseau, vous donne cette envie de vous arrêter, l'espace de prendre une photo.

De ces panoramas à vous couper le souffle et à quelques encablures plus loin, le village Ighil Imoula se dresse majestueusement dans toute sa splendeur, avec en toile de fond ses forêts luxuriantes, que la neige commence déjà à couvrir.

Comme toutes les régions de Haute-Kabylie, Ighil Imoula est accroché au sommet d'une montagne et ses maisons, bien qu'ayant pris le chemin de la modernité, gardent toujours cette empreinte ancestrale qui fait le charme typique de chaque village.

C'est là, à cet endroit précis, qu'un



Vue panoramique du village Ighil Imoula.

certain premier novembre 1954 à minuit, fut proclamée la charte de la Révolution algérienne, qui devait, après sept ans et demi de lutte et de sacrifices, aboutir à l'indépendance de l'Algérie.

Cette proclamation qui choisira la maison du regretté Ali Zamoum, un des artisans de la révolution algérienne, nous dira cette ancien moudjahid d'Ighil Imoula, pour l'histoire, a été envoyée d'Alger par Krim Belkacem et sera écrite la nuit à la machine et imprimée, pour être acheminée et diffusée dans toutes les régions du pays par Amar Ouamrane.

Ighil Imoula a tant donné à la Révolution, finira par dire notre interlocuteur. Il a envoyé au maquis ses

meilleurs fils, il n'y a pas au village, une famille, qui n'a pas donné à la lutte armée un ou plusieurs martyrs.

Ighil Imoula est aussi le village qui a enfanté ce défenseur des Verts, Rafik Halliche, dont les prestations, lors des éliminatoires de la coupe du monde et de la coupe d'Afrique ne sont plus à démontrer.

D'ailleurs tout le monde au village, ne parle encore que de cet enfant prodigue qui a donné la première victoire aux Verts et qui a permis aux Algériens d'espérer et de rêver. Il hissera très haut dans le ciel l'emblème national en donnant la première victoire aux Verts. Quelque part l'histoire n'est-elle pas en train de se répéter ?

K. Z.

YAMINA NATH MHAND

Asmekti i Fadma n Summer

Asmekti i Fadma n Summer (Hommage à Fadhma Nsoumer est le dernier ouvrage écrit par Yamina Nath Mhand, cette femme autodidacte, qui a, déjà à un âge très précoce, commencé à apprendre les contes du terroir que sa grand-mère a tenu à lui transmettre. Née le trois janvier mil neuf cent cinquante cinq à Ifnayan, un petit village situé à quelque huit kilomètres de la daïra de Larbaa Nath Irathen dans la wilaya de Tizi Ouzou, Yamina devra débiter sa scolarité à l'école Sainte Anne à Alger avant de revenir en Kabylie pour s'inscrire à l'école d'Agni Bouragh. Issue d'une famille conservatrice, cetteoureuse de lettres, d'un courage à toute épreuve, n'a pas pu terminer ses études et dût se résigner à l'école de la vie pour se prendre en charge et élever au fur et à mesure son niveau intellectuel. Grâce à sa persévérance et à sa perspicacité, elle ne tarda pas à voir aboutir le fruit de son labeur et publia le premier conte pour enfants



qui fut un vrai succès. Encouragé par cette première publication, son entourage lui conseilla de continuer dans cette voie. C'est ainsi qu'elle a commencé à traduire tous les contes qu'elle tenait de sa grand-mère et se produit en tant que conteuse à plusieurs reprises, où les enfants la découvrent et l'adoptèrent rapidement. Tout en étant à l'origine de l'ensemble des travaux qui sont tenus sur Mouloud Mammeri, Kateb Yacine et Jean Amrouche entre autres, Yamina

est présente dans toutes les rencontres ayant trait à la question identitaire et à la langue amazighe. Plus tard, elle se mit à écrire des nouvelles qu'elle publia sous forme de feuilles de route, dans lesquelles elle fit découvrir au lecteur tout le marasme enduré par les femmes rurales qui les poussent parfois à l'irré-médiable. Elle décrit dans ces essais des situations qu'elle a vécues parfois dans sa chair et dans lesquelles elle dénonce avec rage les inégalités sociales, les mentalités rétrogrades et la discrimination des sexes, dans un monde où rien ne se donne mais tout s'arrache. Pour mieux défendre ses idées, Yamina adhéra au mouvement pour la défense des droits des femmes où elle milite, non seulement pour dénoncer la hogra et toutes les exactions à l'égard de la gente féminine, mais également pour rappeler, à tous ceux qui tendent à l'oublier, le combat mené par ses aînées, à partir de là seulement commence, Asmekti i Fadma n Soummer.

K. Z.

Imedhqane n'Tizi ...

***Pour faire face à son ambitieux programme de développement** la wilaya de Tizi Ouzou multiplie les initiatives dans le cadre de la mise en place de l'outil de réalisation à l'échelle locale. En effet, la commission de qualification des entreprises de la wilaya a procédé, durant la période entre 2007 et 2009, à la délivrance de 1.433 certificats de qualification aux entreprises exerçant dans le secteur du BTPH, alors que leur nombre en 2000 n'était que de 274 unités. La délivrance de certificats de qualification se poursuit et aux dernières statistiques, c'est à dire jusqu'à la fin décembre 2009, pas moins de 1.631 autres entrepreneurs ont eu ce document afin de leur permettre de prendre leurs parts de marchés publics de réalisation dans les divers secteurs.

***A l'instar des autres secteurs d'activité,** celui de l'habitat vient de bénéficier d'un vaste programme dans la wilaya de Tizi Ouzou pour la période 2009 -2013. Ainsi, une moyenne de 36.000 logements seront construits durant cette échéance afin d'atteindre l'objectif consistant à un taux d'occupation logement (TOL) de 5,5. Le programme de l'habitat rural aura donc la part du lion, sachant que ce quota avec 20.000 aides, suivi du logement social participatif de 8.500 unités et des 8.000 logements sociaux locatifs, sera le plus grand jamais réalisé dans la wilaya. Le secteur privé quant à lui se verra attribué la livraison de 2.000 logements. Ce qui contribuera à la création de pas moins de 57.750 postes d'emploi directs alors que le parc de logements de la wilaya atteindra au total plus de 316.000 unités.

***Une aire de stationnement automobile** d'une capacité de 8.000 places est en cours de réalisation au niveau de l'ancienne décharge publique de la banlieue de Boukhalfa, Tizi-Ouzou, apprend-on auprès de la Direction de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou. Les travaux d'aménagement de l'assiette de terrain devant abriter cet immense parking sont entamés depuis quelques mois, a indiqué notre source, précisant qu'une enveloppe de 15 milliards de centimes est dégagée pour la réalisation de cet important projet. Inscrit dans le cadre de l'aménagement de cette zone sur laquelle sera construit le mégaprojet du complexe olympique de 50.000 places et ses annexes, ce projet débute au courant du premier trimestre de l'année en cours. La réalisation de ce grand parking soulagera à coup sûr la ville des Genêts du sempiternel problème d'absence d'aires de stationnement et évitera au citoyen tous les aléas liés à ce phénomène.

***La direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou** lancera incessamment les travaux de réhabilitation au niveau de 14 marchés de vente au détail en fruits et légumes à travers plusieurs localités de la wilaya. Pour les rendre plus attractifs, beaucoup d'aménagements sont prévus apprend-on de la même direction. L'avis d'appel d'offres pour l'étude et le suivi des travaux de réhabilitation de ces marchés a été lancé le mois de décembre dernier.

***La direction de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou** a annoncé le lancement prochain de la réalisation de cinq décharges publiques sur les douze prévues dans le cadre du programme sectoriel de développement dont a bénéficié la wilaya. Ces décharges sont implantées au niveau des communes de Beni-Zmenzer, Ait-Mahmoud, Iferhenoune, Beni-Aïssi et Tadmaït. La même direction prévoit aussi la réalisation en urgence d'une station d'épuration au niveau du bassin du barrage Taksebt, dont l'eau risque d'être polluée par des rejets émanant des villages surplombant ce barrage qui, comme chacun le sait, alimente les wilayas de Tizi Ouzou Boumerdes et Alger.

Nouara Hadjloum

MILA

Plus de 150 aides à l'acquisition de matériels agricoles

Dans le cadre du soutien de l'Etat pour le renouvellement des moyens de production, plus de 150 aides à l'acquisition de matériels agricoles seront consenties à des agriculteurs de Mila. Le renouvellement du parc de machines agricoles devra s'opérer au fur et à mesure de la validation des dossiers formalisés par les demandeurs concernés, selon le directeur des services agricoles (DSA) qui précise que 80% du matériel agricole existant dans cette wilaya "date de plus de 20 ans et se trouve aujourd'hui usé et fragilisé". Une situation qui constitue un "obstacle" au processus de développement du secteur agricole entamé dans la wilaya de Mila, a ajouté le DSA. Les nouvelles mesures de soutien au développement agricole adoptées par l'Etat ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe de l'ordre de 660 millions de dinars destinée à financer, dans le cadre d'un montage financier impliquant les bénéficiaires, l'acquisition de tracteurs agricoles, de moissonneuses-batteuses et autres équipements utilisés dans les différentes filières agricoles, a encore indiqué le même responsable. Les dossiers concernés par cette opération sont examinés par un comité technique de wilaya chargé de les étudier au "cas par cas". Les dossiers validés ont été transmis à la Banque algérienne du développement rural (BADR), a signalé le DSA, avant de souligner que la livraison du matériel commandé interviendra "dans un délai de deux mois".

S. Z.

KHENCHELA

Ouverture d'un laboratoire d'anatomopathologie



Dans la commune d'El-Hamma, située à 4 km de Khenchela, un laboratoire d'anatomopathologie vient d'être ouvert à la polyclinique. Cette structure sanitaire, première du genre dans cette wilaya, dispose de l'ensemble des équipements nécessaires pour analyser les échantillons de tissus et de tumeurs envoyés par les médecins spécialistes des différents établissements hospitaliers de la wilaya, a précisé le directeur de cet établissement public de santé de proximité (EPSP), expliquant que l'anatomopathologie est une spécialité se consacrant à l'étude des lésions macroscopiques et microscopiques des tissus pathologiques prélevés sur un sujet. Cet équipement évitera aux malades de la wilaya les déplacements vers les établissements sanitaires assurant ce service dans les wilayas voisines de Batna et de Constantine, a expliqué ce responsable. Deux autres laboratoires d'analyses hématologiques et biologiques seront ouverts au cours du premier trimestre 2010 dans les deux polycliniques des cités "Boujelbana" et "Sonatiba" de la ville de Khenchela, a-t-on souligné à la direction de la santé et de la population. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des actions de modernisation des structures sanitaires, engagées dans cette wilaya au titre des programmes de développement du secteur de la santé.

H. B.



SÉTIF, PÉNURIE DU CIMENT

Le marché parallèle prolifère

Une enquête sur le terrain fait apparaître que le prix du sac de ciment, fixé à 300 DA, revient à plus de 410 DA au niveau du point de vente de l'EDIMCO, alors que la spéculation devient un métier chez un certain nombre d'entrepreneurs et de particuliers à Sétif.

PAR ABDELHALIM BENYELLÈS

Sétif, qui a bénéficié d'un programme de réalisation de 25 mille logements de type socio-participatifs, entrant dans le cadre du plan quinquennal 2005-2009, a réussi à tenir ses promesses concernant le respect des délais de livraison des logements à leurs nouveaux acquéreurs. Si les 60 entrepreneurs du secteur de l'habitat concernés par la réalisation de la 1re tranche de 10 mille unités de ce programme ont réussi à dépasser le cap des contraintes liées aux pénuries des matériaux de construction et les perturbations enregistrées sur le marché, ceux qui s'approprient à engager les travaux de la 2e tranche sont déjà confrontés au problème de la pénurie du ciment. En effet, si selon les responsables de la cimenterie de Aïn Kebira à Sétif, la production mensuelle a atteint près de 100 mille tonnes/mois grâce à la technologie nouvelle de filtration des déchets qui agit directement sur le rendement de



Les spéculateurs du ciment imposent leur diktat.

l'usine, ces derniers diront au sujet de la tension que connaît le produit sur le marché, à la veille du lancement de la suite du programme gouvernemental de l'habitat, que la société «détient une marge de manœuvre importante pour faire face à la demande du marché». En produisant 1 million de tonnes par an, ils disposent «de quoi construire toute une ville», selon leur déduction. Mathématiquement parlant, ils avancent l'équation suivante : «Un logement consomme 25 tonnes de ciment, soit l'équivalent de 500 sacs, alors que la société possède une capacité de production évaluée à deux mille tonnes tous les deux mois», une façon de dire aussi qu'il n'y a pas de quoi s'alarmer face aux agissements de la spéculation qui devient un métier chez un certain nombre d'entrepreneurs et de particuliers à Sétif. Mais une enquête sur le terrain au niveau des entrepreneurs

et particuliers fait apparaître que le prix du sac de ciment fixé à 300 DA, revient à plus de 410 DA au niveau du point de vente de l'EDIMCO. Car, il a été donné de constater que l'entreprise de distribution des matériaux de construction de Sétif procède à la vente concomitante du produit rare en association avec le rond à béton. En d'autres termes, l'EDIMCO, en ayant recours à un procédé jugé non conforme à la loi, propose à sa clientèle 10 tonnes de ciment avec 12 tonnes de rond à béton. Ce qui aligne, selon les usagers, le prix de l'entreprise publique à celui du privé d'Orascom de M'Sila, sur laquelle se rabattent certains constructeurs. Cependant au niveau du marché parallèle qui reste florissant, le sac de ciment largement disponible est cédé entre 650 et 670 DA.

A. B.

CONSTANTINE, FORMATION DE PERSONNEL SPÉCIALISÉ

Vers un programme d'enseignement plus adapté

PAR NAIMA DJEKHAR

Le Centre national de la formation du personnel pour handicapés (CNFPH) a célébré ses 25 d'existence et de formation spécialisée au cours d'une rencontre nationale, tenue cette semaine, à Constantine. Ce centre qui vient d'être renforcé par deux antennes, l'une à Mila, l'autre à Biskra, projette de lancer, à partir de cette année, une série de programmes pour mieux mener sa mission. L'accompagnement, le dépistage précoce, l'enseignement de la langue des signes sont autant de projets qui seront développés sous peu. Le secteur de la formation spécialisée est le seul à disposer d'une direction au niveau du ministère de tutelle, à savoir celui des Affaires sociales et de la Solidarité nationale. Ce qui traduit, selon les responsables, l'intérêt majeur que les pouvoirs publics accordent à une frange de la société parmi les plus vulnérables, à savoir



les personnes ayant des besoins spécifiques. Celle là même qui est sujette à de multiples discriminations. La réinsertion des handicapés dans le monde professionnel relève aussi des compétences des staffs d'encadrement. Autant leur prise en charge est assurée par des professionnels, autant leur préparation serait au mieux. D'où la stratégie d'intensifier les stages et les cycles de préparation. Grace au CNFPH de

Constantine, à vocation nationale, 1.350 personnes ont pu suivre des formations dans plusieurs disciplines. Ces stagiaires ont fait leurs premiers pas dans des spécialités pour devenir, qui éducateur polyvalent, qui éducateur en psychomotricité, assistant social ou encore enseignant spécialisé. La formation continue a concerné 6.000 professionnels. Des stages, de cycle court, en matière d'activités physiques adaptées, leur ont été dispensés pour une meilleure gestion des problèmes d'autisme, de la petite enfance... L'introduction du langage universel des signes est un pas en avant pour faciliter les démarches quotidiennes des malentendants. Dans cette optique, des conventions ont été signées avec le ministère de la Justice pour la formation de greffiers en langue des signes. Aussi avec d'autres organismes, dont les collectivités locales.

N.D.

LA CORNE DE L'AFRIQUE EN PROIE À UNE INSTABILITÉ GRANDISSANTE

Les shebab font allégeance à Al-Qaïda

Les insurgés islamistes radicaux somaliens shebab ont officiellement proclamé leur allégeance à Al-Qaïda et à son idéologie du jihad mondial lors d'une réunion des principaux cadres du mouvement à Baïdo, dans le centre de la Somalie.

Nos décisions incluent celle de porter le jihad dans les régions de la Corne de l'Afrique et d'Afrique de l'Est afin de libérer les communautés islamiques et de lier notre jihad à celui, global, dirigé par Al-Qaïda et son chef Oussama Ben Laden", a déclaré Cheikh Fouad Mohamed Shangole, un haut dirigeant shebab. Fin 2009, le chef des shebab Mohamed Abdi Godane, présent à la réunion de Baïdo, avait proclamé son allégeance à Ben Laden dans un enregistrement vidéo. Mais les shebab demeuraient divisés sur ce point, une faction demeurant attachée au seul agenda politique somalien tandis qu'une frange plus radicale refusait tout compromis politique et se rangeait sous la bannière d'Al-Qaïda. Les deux chefs de ces factions, Shangole pour la ligne dure et Cheikh Muktar Robow, également connu sous le



nom d'Abou Mansour, pour la faction plus traditionnelle, ont signé un accord à Baïdo, à 250 km à l'ouest de Mogadiscio. Les shebab, qui ont juré la perte du gouvernement de transition somalien, ont également annoncé le ralliement d'un plus petit groupe islamiste, Ras Kamoni, durant cette réunion où il ont décidé d'œuvrer à "l'instauration d'un Etat islamique" en Somalie. Ras Kamoni, dirigé par Cheikh Hassan Turki, était l'une des quatre composantes du mouvement Hezb al-Islam. Les shebab et Hezb al-Islam ont lancé en mai une offensive commune contre le gouvernement du président Sharif Cheikh Ahmed, élu en janvier 2009 par un parle-

ment élargi aux islamistes modérés et soutenu par la communauté internationale. Les deux groupes n'en connaissent pas moins des divergences profondes qui avaient éclaté au grand jour lors de combats en octobre à Kismayo, le principal port du sud de la Somalie. La situation en Somalie a été discutée lors du sommet de l'Union africaine (UE). L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) qui regroupe six pays d'Afrique de l'Est, dont la Somalie, réunie en marge du sommet de l'Union africaine à Addis Abeba, avait saisi l'occasion pour exprimer ses inquiétudes face à "l'extension des activités terroristes" des islamistes dans les régions somaliennes semi-autonomes du Somaliland et du Puntland (nord). L'Igad fait également état d'une intervention des insurgés islamistes somaliens au Yémen, estimant que cela pourrait "aggraver l'instabilité au Yémen, dans la région et dans tous les pays de l'Igad". Lors de la dernière attaque des shebabs au mortier contre le siège de la présidence somalienne, la villa Somalalia, cible privilégiée des insurgés avec la base de l'Amisom, les civils ont une nouvelle fois payé un lourd tribut : douze habitants de Mogadiscio ont été tués et des dizaines d'autres ont été blessés. Vendredi encore, les insurgés avaient ciblé la Villa Somalia pendant les cérémonies marquant le premier anniversaire de l'élection de Sharif Cheikh Ahmed, soutenu par la communauté internationale. Partie intégrante du quotidien d'un

président assiégé, dont le gouvernement ne contrôle que quelques quartiers de la capitale, les explosions résonnant à l'extérieur de la salle de spectacle l'avaient laissé de marbre. Les combats à l'artillerie lourde qui opposent régulièrement les insurgés islamistes radicaux à la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom) qui protège le gouvernement somalien, sont devenus un scénario courant à Mogadiscio, et toujours aussi meurtrier. Les shebab, qui se réclamaient d'Al-Qaïda, comptent dans leurs rangs plusieurs centaines de jihadistes étrangers. Ils considèrent l'Amisom comme une "force d'occupation", contre laquelle ils ont mené plusieurs attentats-suicide sanglants. Samedi, à Addis-Abeba où il assistait au sommet de l'UA, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon avait réaffirmé qu'il n'y aurait pas de déploiement de Casques bleus en Somalie tant que la paix ne serait pas rétablie dans ce pays en guerre civile depuis 1991. Nous avons besoin d'avoir une paix à maintenir et pour l'instant il n'y a pas de paix", avait-il déclaré. L'UA a demandé à plusieurs reprises à l'ONU de prendre le relais de l'Amisom, déployée en Somalie depuis mars 2007 et forte de 5.300 soldats burundais et ougandais. Le président de la Commission de l'UA, Jean Ping, a souligné, lors de cette réunion de l'Igad, que cette zone "était aujourd'hui la région la plus sensible du continent et que l'avenir de l'Afrique se jouait essentiellement ici".

BAN KI MOON À NICOSIE POUR ENCOURAGER LES NÉGOCIATIONS SUR LA RÉUNIFICATION DE CHYPRE

Un processus bien laborieux

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a estimé, hier à Nicosie que les dirigeants chypriotes grec et turc auraient besoin de plus de "courage et de détermination" pour parvenir à une solution à Chypre, une île divisée depuis bientôt 36 ans. "Nous aurons besoin d'encre plus de courage et de détermination à l'avenir pour parvenir à une conclusion des discussions" entre les parties grecque et turque en vue d'une réunification de Chypre. Les pourparlers n'ont connu aucune avancée notable depuis leur relance en septembre 2008, a-t-il dit à la presse. La visite à Chypre du secrétaire général de l'ONU était conditionnée à des "progrès concrets" dans les négociations en cours sur la réunification de l'île, avait indiqué la semaine passée un responsable onusien. "En fin de compte, M. Ban décidera d'y aller s'il pense qu'une telle visite pourra contribuer à la conclusion d'un accord sur Chypre", avait ajouté ce responsable. C'est donc dimanche que M. Ban s'est finalement rendu à Chypre en provenance d'Addis Abeba où il avait assisté la veille au

sommet annuel de l'Union africaine (UA). M. Ban, qui achevait hier sa visite à Chypre, s'exprimait après une rencontre tripartite avec le président chypriote (grec) Demetris Christofias et le dirigeant de la République turque de Chypre-nord (RTCN, uniquement reconnue par Ankara), Mehmet Ali Talat. Assurant que l'ONU continuerait à offrir "tout le soutien possible", il a souligné à l'adresse des deux dirigeants que "l'avenir de Chypre est entre vos mains. Je suis convaincu qu'ils peuvent parvenir à une solution qui sera mutuellement bénéfique". Lundi, les dirigeants chypriotes grec et turc avaient repris à Nicosie leurs discussions destinées à parvenir en 2010 à un accord de réunification. En 2004, un plan de réunification, connu sous le nom de plan Annan, soutenu par l'ONU et accepté par les Chypriotes-turcs, avait été rejeté par référendum par la communauté grecque. Dans un communiqué commun, MM. Christofias et Talat se sont dits "confiants qu'avec de la bonne volonté et de la détermination (ils pourront) parvenir à une solution le plus rapidement possible",

soulignant qu'ils étaient "conscients que le temps n'est pas du côté d'une solution". Les discussions entre MM. Christofias et Talat, entamées en septembre 2008, n'ont pas vraiment avancé malgré deux séries de pourparlers intensifs en janvier. Ceux-ci butent sur les questions des propriétés, de la sécurité et les ajustements territoriaux. Dimanche, M. Christofias avait écarté tout accord préliminaire à ce stade, les deux dirigeants estimant que rien ne pouvait être conclu avant le règlement de toutes les questions concernant la future fédération chypriote. L'agenda est particulièrement serré pour M. Talat qui remet son mandat de "président" de la RTCN en jeu le 18 avril face aux nationalistes opposés à la réunification et vainqueurs des législatives en 2009. Les discussions seront suspendues février pour lui permettre de faire campagne. Dans la matinée, Ban Ki-moon a visité à Nicosie la "zone tampon" sous contrôle de l'ONU, qui sépare le nord et le sud de Chypre. "En tant que citoyen coréen (...) j'ai vu par moi-même la triste réalité, le vide et la destruction, et je

partage les sentiments douloureux du peuple de Chypre", a-t-il déclaré. Après cette visite, il a été accueilli à Nicosie-nord par des centaines de manifestants chypriotes-turcs qui lui demandaient d'encourager les efforts en vue de la réunification. "Une solution maintenant!" ou "M. Ban, encouragez les dirigeants à agir pour une solution", pouvait-on lire sur des pancartes arborées par les manifestants au moment où il franchissait la ligne verte rue Ledra. L'adhésion de la Turquie à l'Union européenne (UE), bute entre autres obstacles, sur ce dossier chypriote. Actuellement, 12 des 35 chapitres qui jalonnent la procédure d'adhésion, entamée en 2005, ont été ouverts, mais huit sont bloqués depuis 2006 parce que les Turcs refusent d'ouvrir leurs ports et aéroports aux Chypriotes grecs. Chypre, membre de l'Union européenne (UE), est divisée depuis l'invasion par l'armée turque du tiers nord de l'île en juillet 1974, en réponse à un coup d'Etat de nationalistes chypriotes-grecs soutenus par la junte alors au pouvoir à Athènes, qui voulaient rattacher l'île à la Grèce.

Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Avis d'appel d'offres national est lancé pour la réalisation d'une école base 05 à la nouvelle ville Metlili wilaya de Ghardaïa une seule partie ou plusieurs lots.

Seules les entreprises intéressées et qualifiées de catégories (01) et plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès de Bureau d'étude N. Chabani à la nouvelle ville Metlili (noumirat). Prix : 2500 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires dûment légalisées.

OFFRES TECHNIQUES :

1. Certificat de qualification (01) et plus selon spécialités
2. Attestation de mise à jour (CASNOS - CNAS - CACOBATH) en cours de validité à la date de la soumission
3. Registre de commerces
4. Statut de l'entreprise
5. Extrait de rôle en cours de validité à la date de la soumission
6. Casier judiciaire n° 03

7. Liste des moyens matériels et humains et des pièces justificatives
8. Liste des projets réalisés (similaire)
9. Références bancaires
10. Bilans financiers
11. CPS dûment paraphé
12. Planning des travaux signé par l'entreprise
13. Récépissé de dépôt des comptes sociaux au niveau du C.N.R.C (pour les sociaux)

OFFRES FINANCIERES :

1. Soumission dûment signée par le soumissionnaire
2. Bordereau des prix unitaires dûment signé
3. Le devis quantitatif et estimatif

NB : Il faut que les documents soient en copie originale ou copie légalisée.
Les offres techniques et financières devront être séparées avec

indication pour chaque pli (offre technique) et (offre financière) remise en un seul pli sous double enveloppe extérieure adressée à :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA.

(rue Raouani Maâmer Thniat El Makhzan).
L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra porter que la mention : avis d'appel d'offres national pour la réalisation d'une école base 05 à la nouvelle ville Metlili wilaya de Ghardaïa "à ne pas ouvrir".

La date limite de dépôt des offres est fixée à 18 février 2010 à 14.00. L'ouverture des plis se fera à 14.30 même date en séance publique au siège de la direction du logement et des équipements publics de Ghardaïa.

Les entreprises peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Les entreprises resteront engagées par leur offre pendant 180 jours.

M. FARID MAZOUZ, FABRICANT DE COMPOST BIOLOGIQUE, AU MIDI LIBRE

«L'agriculture biologique préserve notre santé et notre environnement»

L'agriculture biologique repose sur des procédés naturels ce qui protège, à la fois, l'homme et la nature par la pratique de la jachère (une terre labourable non cultivée une saison afin de lui permettre de se reposer et de se débarrasser des parasites) et de l'utilisation d'engrais naturels ou organiques, tels que le fumier ou le guano (excréments d'oiseaux ou encore fiente). A contrario, la culture dite «intensive» vise le rendement, en utilisant des engrais minéraux ou chimiques de synthèse comme les nitrates artificiels ou encore les phosphates. Cela donne, certes, de beaux et gros fruits et légumes, mais sans aucune saveur avec, en plus, des effets pervers, à terme, sur la santé de l'homme, d'une part, car les aliments sont dépourvus de magnésium, qui est nécessaire à la transmission nerveuse, et sont à forte teneur en potassium, ce qui peut être à l'origine de déshydratation et, d'autre part, les engrais artificiels ont des conséquences désastreuses sur la nature. Aussi, les sols

subissent une dégradation et les nitrates qui se propagent également dans les cours d'eau suppriment leur oxygène ce qui entraîne leur pollution. Enfin, l'emploi de pesticides vient achever l'environnement. A la vue du désastre occasionné par la culture intensive, il fallait trouver de nouvelles méthodes permettant le respect de l'environnement et de l'homme tout en ayant des produits de qualité avec des récoltes abondantes. M. Farid Mazouz, agriculteur et fabricant d'engrais bio a Réghaïa, en parfait écologiste, lutte inlassablement pour une agriculture biologique et saine. Il est convaincu qu'en utilisant un compostage naturel et des insecticides d'origine végétale, on fera pousser les céréales, les fruits et les légumes dans de bonnes conditions et on aura, en même temps, des produits de qualité avec des récoltes abondantes.

Quel est, selon vous, le meilleur engrais pour l'agriculture ?

Dans nos essais et tous les essais tentés de nos jours, il ressort que le fumier de cheval est celui qui donne les meilleurs résultats. Ainsi, le compost a pour but d'optimiser l'action car on le traite et on l'enrichit avec de la farine animale ou fiente de volailles. Le compost est d'autant plus utile dans les sols sablonneux, car dans ce type de sol, il y'a de l'espace entre les particules de roche ce qui entraîne un drainage très rapide de l'eau vers les profondeurs, emportant du même coups tous les éléments nutritifs. Or les engrais biologiques fixent ces particules les unes aux autres et retiennent ainsi l'eau. Concernant les sols argileux où les espaces entre particules sont quasi inexistantes, l'air n'y pénètre donc pas, seul le compost permet justement l'aération des sols argileux.

Avant de conclure, pouvez-vous nous évoquer quelques autres motivations de la culture et du compost biologique ?

Le compost est un ingrédient essentiel et indispensable du jardin naturel. Il est le principal fertilisant obtenu par un processus de recyclage. C'est une méthode de traitement biochimique qui consiste à utiliser l'action de divers organismes pour décomposer sous contrôle (aération, température, humidité) et de façon accélérée en vue d'obtenir un amendement organique stable, d'un point de vue biologique

- Avoir un potager, des plantes et des fleurs qui sont robustes et en bonne santé ;
- Rendre à la terre ce qu'elle nous a donné ;
- Nourrir le sol qui nourrira les plantes ;
- Diminuer de 40% le volume des déchets et ainsi réduire la pollution ;
- Substituer le compost aux engrais chimiques ;
- Assainir le sol (on élimine plusieurs pathogènes et maladies) ;
- Economiser des sommes importantes de coûts ;
- Réduire la pollution de l'air puisque la décomposition de la matière organique est propre.

O. A. A.



M. FARID MAZOUZ

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
OURIDA AIT ALI

Midì Libre : M. Mazouz, comment en êtes-vous arrivé à l'agriculture bio ?

F. Mazouz : Ce qui m'a poussé le plus à créer cette unité de production d'engrais biologique et que le monde moderne s'est tourné vers l'agriculture biologique. Les recherches scientifiques ont prouvé que les engrais chimiques sont la cause de la plupart des cancers. En parallèle, nos petits agriculteurs ont abandonné leurs terres car les prix des engrais chimiques, aussi néfastes soient-ils pour la santé de l'homme et de l'environnement, ont connu une forte augmentation, dépassant les 6 mille DA pour 100 kg, et notre engrais biologique, élaboré selon les meilleures normes scientifiques européennes, ne dépasse jamais les 9 mille DA pour 100 kg. Si le ministère de l'Agriculture accepte de nous aider, on pourra changer tout ça, et tout le monde sera gagnant. Le consommateur sera protégé et le prix des produits agricoles baisseront. Les agriculteurs pourront produire le bio et pourront exporter. L'Etat donc gagnera des sommes énormes qui peuvent être investies dans d'autres projets agricoles et aussi cela nous permettra de protéger nos sols pour les générations futures. Voyez vous-même les désastres engendrés par



Unité de compost de Réghaïa.

l'agro-intensive. L'environnement souffre de plus en plus des effets des pesticides. La situation de nos cours d'eau sont victimes des agissements néfastes de l'homme. Faute de protection, ils sont devenus des égouts à ciel ouvert. Or, si nous, les partisans de la culture biologique, bénéficions d'aide adéquate du ministère de l'Agriculture, nous pourrions baisser de moitié l'utilisation d'engrais artificiels à moyen terme C'est-à-dire d'ici trois ans.

Quels sont les avantages du compost biologique ?

Le compost est un engrais qui contient des éléments nutritifs tels que l'azote, le potassium et le phosphore. On le qualifie plutôt d'amendement pour le sol ou de traitement visant à lui rendre la matière organique et la vie biologique. En effet, le compost aide le sol à retrouver son écosystème et améliore la croissance des végétaux. Il a été démontré que les plantes qui poussent dans un sol contenant du compost ont un meilleur rendement, car le compost ajoute non seulement la matière organique au sol mais aussi des oligo-éléments, ingrédient néces-

saire à la croissance des plantes. Depuis plus de 30 ans on a pollué et appauvri les sols car on nourrissant directement les plantes avec les engrais chimiques au lieu de nourrir le sol qui nourrira ensuite les plantes, le sol s'appauvrit et la faune qui le fait vivre disparaît, et de ce fait le sol devient un simple support mort. Les recherches ont prouvé que le compost guérit les maladies de splantes grâce aux oligo-éléments qu'il contient.

Donc, la culture appelée «intensive», qui est à base de produits chimiques, n'est qu'un système dopant, nocif pour la santé ?

La culture intensive s'est développée, en effet, dans le but d'augmenter la productivité. L'usage de certaines substances chimiques a permis d'obtenir une croissance rapide et un rendement jamais atteint auparavant. Toute cette évolution s'est faite dans une insouciance totale de l'environnement et au détriment de la qualité des aliments obtenus. Car, bien sûr, la qualité n'est pas la même que celle obtenue avec un végétal qui pousse dans

des conditions normales. Une durée minimale et un espace suffisant sont nécessaires pour qu'un végétal se développe normalement et puise ses ressources dans le sol. En le dopant, on peut le faire pousser plus vite mais il n'aura pas le temps de puiser dans le sol tous les nutriments dont il a besoin pour s'épanouir. Et ce n'est pas un effet du hasard si tant de personnes souffrent de carences en magnésium. Les analyses nous montrent que la teneur en magnésium des produits issus de culture aux engrais chimiques est presque nulle avec, par contre, une augmentation démesurée de la teneur en potassium. Ne pas oublier également la toxicité des pesticides, car on ne compte plus le nombre de personnes qui ont des maux d'estomacs après avoir mangé des légumes et des fruits cultivés par ces moyens de synthèse.

L'environnement également a beaucoup souffert de la culture intensive. On ne compte plus le nombre d'espèces d'insectes et d'oiseaux qui ont disparu à tout jamais. La qualité de l'eau arrive à un point critique et les terres deviennent stériles.

FABRIQUER SON PROPRE COMPOST MAISON

Purin de prêles :

1 kg de tiges dans 10 litres d'eau. Faire bouillir 30 mn, laisser refroidir 12 heures. Pulvérisation diluée à 20 % contre rouille, moniliose, cloque du pêcher, mildiou...

... d'orties : (Haraïq)

1 kg de feuilles dans 10 litres d'eau. Laisser macérer durant 12 jours environ. Remuer tous les 2 jours. Pulvérisation diluée à 10% contre acariens, pucerons. Dilué à 20 % pour arrosages : apport d'éléments organiques et minéraux (surtout azote).

... de sureau : (Khilmen)

1 kg de feuilles, fruits, fleurs pour 10 litres d'eau. Laisser macérer durant 2 jours minimum. Pulvérisation sans dilution contre pucerons, teignes du poireau, altises...

... de consoude : (Quest El-Handi)

1 kg de feuilles pour 10 litres d'eau. Laisser macérer durant 15 jours. Pulvérisation diluée à 10% pour un apport d'éléments organiques et minéraux (surtout potasse).

... de fougères :

1 kg de feuilles dans 10 litres d'eau. Laisser macérer durant 8 à 10 jours. Pulvérisation diluée à 10 % contre pucerons.

Décoction d'absinthe : (Chedjret Meriem)

10 kg de plantes séchées pour 10 litres d'eau. Faire bouillir pendant 30 mn et laisser reposer toute la journée. Pulvérisation diluée à 5% contre pucerons en action préventive et curative.

... de rhubarbe : (Rounda Sini)

40 gr de feuilles hachées pour 1 litre d'eau. Faire bouillir 30 min (ou macération de 24 heures sans bouillir), laisser reposer, filtrer. Pulvérisation le soir sur tous les insectes piqueurs/suceurs.

Infusion d'ail et d'oignon :

50 gr d'ail + 650 gr d'oignon. Verser ce mélange dans 10 litres d'eau bouillante et laisser infuser 12 heures. Pulvérisation sans diluer contre les maladies cryptogamiques.



AU JARDIN



Vous avez un jardin potager chez vous, et vous êtes une amoureux du jardinage. Voici un tableau indiquant les associations des végétaux favorables et défavorables :

PLANTES	ASSOCIATION FAVORABLE	DEFAVORABLE
Ail	Fraisiers, Tomates, Carottes, Pommes de terre, betteraves, salades, concombres.	Choux, Pois, Haricots.
Carottes	Ail, Echalottes, Laitue, oignons, poireaux, Radis, Tomates, haricots, pois. Les odeurs fortes de ces plantes repoussent les mouches de la carotte.	Betteraves
Choux	thym, laitues, oignons tomates, cornichons, sauge, romarin menthe, betterave, céleri, concombres, pommes de terre. Ces plantes éloignent les divers parasites et mouches des choux.	Ail, échalotes, fraisiers, poireaux, radis, chicorée.
Fraisiers	ail oignons, laitues, poireaux, haricots. Plantez également quelques gousses d'ail et d'oignon sur la planche de fraisiers vous pouvez aussi y planter quelques salades entre les espaces libres. Ceci éloigne parasites et maladies du fraisier.	Choux.
Haricots	Cornichons, laitues, radis, oeillets d'Inde, pomme de terre, carotte, tomates, céleri, chou, concombres	Ail, échalotes, oignons, betteraves.
Haricots rames	Pois de senteur. Les pois de senteur attirent les insectes pollinisateurs vous aurez ainsi un meilleur rendement.	Ail, échalotes, oignons, betteraves.
Mâche	Poireaux. Semez de la mâche à coté de vos rangs de poireaux.	.
Persil	Poireaux, radis, tomates, asperges. cette association est parfaite pour avoir un magnifique persil sans maladies.	Choux, Haricots, Pois céleri, laitues.
Radis	Tomates, Haricots, Ail, laitues, Persil. Semé par petites quantités toutes les deux semaines ils	Choux.
	prennent place facilement entre les rangs et sont ainsi protégés des parasites.	
Salades	Echalottes, ail, oignons, betterave, carotte, cornichons, radis.	céleri, persil.
Tomates	ail, asperges, carotte, céleri, chou, haricots, oignons, persil, poireaux, radis. Oeillets d'Inde. les odeurs ont un effet répulsif sur insectes et pucerons.	concombres, cornichons, pois, pommes de terre.
Betterave	ail,	Il donne un goût agréable à la betterave

ASSOCIATION «POUR LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT» DE GOURAYA

Renouer avec la nature

Dans notre vie, l'environnement occupe une place très importante, il est encore plus «notre vie elle-même». Cette importante source de vie préoccupe aujourd'hui, et de plus en plus, le monde entier.

L'environnement, son lien avec le citoyen surtout et son entretien sont les principales préoccupations de l'association «pour la protection de notre environnement» de Gouraya.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Une association, née fin 2007 dans le but de sensibiliser le citoyen surtout vis-à-vis de l'environnement et de la nature en général. «Je suis un paysan et fils de paysans et la nature a toujours été une source de vie et de joie pour moi», nous dira Mourad Silani, vice-président de l'association et l'un de ses principaux fondateurs. «Nous avons remarqué, hélas une grande dégradation de notre environnement et surtout les dépassements du genre humain des droits de cette nature et toutes ces créatures». Dans une région comme la nôtre où la mer et la terre, les montagnes s'unissent pour former de beaux

tableaux artistiques. L'environnement doit être notre première inquiétude car tous les facteurs, disent qu'un bon environnement, donne une belle vie». «Nous avons au début, essayé de sensibiliser les gens de l'importance d'un quartier propre, puis beau en organisant plusieurs opérations de nettoyage de quartiers, puis nous avons entamé une autre démarche qui est la plantation d'arbustes et de plante de décoration dans différent quartier non seulement de Gouraya mais aussi de plusieurs autres localités de la wilaya de Tipasa», ajoute notre interlocuteur. «nous avons commencé avec les scouts musulmans algériens pour apprendre en premier lieu aux enfants de respecter cette nature et de l'aimer».

Il faut renouer avec la nature dans notre région, si on veut promouvoir notre tourisme, pour améliorer notre cadre de vie et pour justement donner la vie à des milliers d'espèces que nous tuons chaque jour par notre inconscience et notre ignorance de la valeur de la vie de chacune de ces bêtes». Dans notre wilaya en général, l'apiculture est un domaine très rentable et assez développée, mais les abeilles qui nous donnent beaucoup, ont besoin d'un environnement sain et propre pour vivre.

De là, nous avons pris conscience qu'une bonne qualité de vie besoin d'une nature saine et un environnement propre». Formée de 32 membres, cette association active pour redonner à la nature sa valeur et renouer cette «relation extraordinaire entre l'homme et la nature, la terre et la montagne». Plusieurs actions ont été organisées par l'association «pour la protection de

notre environnement» de Gourayas, tel le nettoyage des plage pour les deux saisons estivales précédentes et aussi la plantation de plus de 230 arbres en collaboration avec les scouts dans toutes la wilaya de Tipasa». Et maintenant, l'association travaille sur un autre horizon mais toujours dans l'environnement; la préoccupation d'aujourd'hui, nous dit M. Mourad Silani «est de réactiver le domaine de l'agriculture dans notre wilaya ayant une terre bénie qui peut beaucoup donner; nous avons la terre, de l'eau, les capacités humaine, nous avons aussi la sécurité maintenant, donc tout est disponible pour faire renaître l'agriculture dans cette wilaya notamment dans la région de Gouraya». Il n'y a pas que la nature qui préoccupe les membres de cette association mais aussi tous les animaux, les oiseaux, les poissons...» «Dans cette nature qui nous entoure, il y a beaucoup de membres actifs en elle et que l'homme doit protéger s'il veut protéger sa vie», ajoute le vice-président. Nous avons un devoir envers l'environnement que nous devons protéger, puisque c'est l'homme qui a dégradé cette nature et c'est lui aussi qui est en train d'exterminer certaines espèces rares et qui a fait disparaître plusieurs autres; alors c'est à lui aujourd'hui de se rattraper pour la sauver et lui redonner ses droits».

En Algérie désormais, on commence à prendre conscience de l'importance de l'environnement mais cela n'est pas encore très efficace en l'absence d'une réglementation stricte à même de pouvoir sanctionner les contrevenants, ajoute M Silani.

C. K.

ILLIZI- SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

L'apport du mouvement associatif souligné

Dans le but de faire du mouvement associatif un partenaire pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine matériel et immatériel que recèle la région du Tassili des Ajjer, la direction de la culture de la wilaya d'Illizi a invité les associations locales culturelles et artistiques, à une journée de formation organisée samedi dernier, à la maison de la culture Othmane Bali de Illizi. Ce regroupement, qui constitue un « point de départ » d'une vaste dynamique de formation, vise, selon les responsables, à doter les différentes associations de la région d'un encadrement fiable à même de « pérenniser leurs activités dans le domaine de la conservation du patrimoine, de la gestion du livre

et des prestations folklorique et artistiques». Cet objectif se réalisera à travers des actions de formation multiples que dispenseront des spécialistes de l'Office du parc national du Tassili (OPNT), notamment en archéologie, ethnographie, préhistoire, antiquité et autres périodes de l'histoire.

La direction de la culture d'Illizi avait engagé dernièrement une équipe de spécialistes chargés d'inventorier le riche patrimoine matériel et immatériel dans le Tassili N'Ajers, ou certains sites et vestiges demeurent ignorés ou exposés à la dégradation, alors que d'autres sont menacés de disparition. Par ailleurs, signalons qu'une autre action de formation, projetée

en mars prochain, portera sur l'initiation de jeunes à l'entretien et à la valorisation du fonds livresque mis à leur disposition par la direction de la culture, pour déboucher sur la création de bibliothèques et à la promotion de la lecture publique.

S'agissant du patrimoine immatériel, le programme élaboré par la direction du secteur cible, dans un premier temps, les troupes de danse et de chant folklorique des communes de Bordj Omar Idriss, Illizi, Ain Amenas, Bordj El Houes, Ihrir et Djanet. Dans ce même contexte, des expositions de livres, des journées d'études sur le patrimoine matériel et immatériel seront organisées au cours du mois du patrimoine en 2010 (18 avril jusqu'au 18 mai).

Mots sur Maux

PAR MOURAD SILANI*

UN GESTE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE VAUT TOUTE UNE VIE

La protection de l'environnement est l'affaire de tous et il est temps que le citoyen algérien prenne conscience que la détérioration et la dégradation de notre environnement est de sa faute alors que c'est lui le premier touché par les mal faits de cette dégradation. Nous vivons de nos jours dans un environnement sale qui ne fait que nuire à notre santé et dégrader notre cadre de vie. Il est temps de rééduquer nos enfants dans ce sens. Il faut être exigeant maintenant avec soit et avec autrui, dire oui à une nature sainte, à un air pur, à la verdure, il est temps d'avoir cette culture de propreté, de beauté, des belles vues. Pourquoi ne pas imiter les occidentaux dans les bonnes choses, tel leurs obsessions dans la protection de la nature et l'amélioration de cadre de vie dans ce sens. Eux qui vont maintenant vers la lutte contre la pollution visuelle. Rien que de voir une vue qui ne plaît pas à l'œil, tout un combat va être mené contre ça. Combien de choses dans notre quotidien, nous algériens, qui nuit à notre vue chaque jour ? combien de geste inhumain voyant nous chaque jours se faire contre notre nature ? Et que nous faisons-nous même !! Élevons-nous nos enfants sur de bonnes bases de propreté et d'amour à la nature ?!! Protégeons-nous les bêtes ?!! Tous cela est bien d'autres questions, il faut maintenant les posées. Est-ce que notre système éducatif apprend à nos petits à aimer et participer dans la protection de la nature ?!! Cette nature qui est notre première source de vie, cet environnement qui est le notre, comment peut-on vivre dans la salubrité, comment acceptons nous de voir notre beau paysage perdre de sa brillance et de sa beauté à cause de notre espèce qui devait être la protectrice de cette nature, nous qui faisons la différence entre le mal et le bien, jusqu'à quand accepterons nous de voir nos plage se salir par les ordures humaines, nos forêts devenir des décharges et des coins pour les rats. Nos quartiers loin d'être un lieu de vie pour les humains ?!!! Beaucoup de questions tournent dans ma tête et dans des millions d'autres qui peuvent, chacun par un geste, faire la différence et changer cette triste réalité. Aimons la nature, respectons là et elle nous redonnera beaucoup de choses dont elle nous prive maintenant pour notre ingratitude et pour notre inhumanité envers elle !!!

M. S.

*Vice-président de l'association «pour la protection de notre environnement» de Gouraya

— Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... —

L'Association "El Wouroud" de Khemis Miliana au service des quartiers

L'association «El Wouroud» de Khemis Miliana, organisera dans les jours à venir une large opération de sensibilisation des citoyens de Khemis Miliana, pour redonner une belle image à ces quartiers, en commençant par le sien (le quartier de l'association) dit El Emir Abdel Kader, à travers plusieurs actions de nettoyage, de plantation d'arbres et de plantes de décoration et aussi dans l'organisation du quartier, création d'espaces sportifs, espaces pour enfants, parkings allant jusqu'à organiser les chantiers qui entourent les quartiers.

Cette action et bien d'autres entrent dans le cadre de l'amélioration de la vie des habitants de ce quartier en premier lieu, et pour élargir cette opération jusqu'à arriver à la remise en l'état de tous les quartiers de Khemis Miliana, nous dira un de ses membres.

AFAD

A l'écoute des femmes détenues

A l'initiative de l'Association Femmes Algériennes pour le Développement (AFAD) et sa présidente, Mme Mounira Haddad, plus de quarante femmes en détention vont bénéficier, à Annaba, d'une formation dans l'art culinaire. Cette formation permettra aux concernées d'acquiescer un métier qu'elles pourront exercer une fois leur peine purgée et de s'insérer dans la vie professionnelle, a indiqué la présidente de l'AFAD, ajoutant que des cours d'alphabétisation ont été également prévus à leur intention, à l'instar d'autres jeunes détenus.

Toutes les dispositions ont été prises dans ce cadre pour un bon déroulement de ces deux actions simultanées prévues au centre de rééducation de Bouzaroura (El Bouni), a signalé la même source, faisant par ailleurs état «d'autres projets programmés au titre des actions de solidarité de l'AFAD». Parmi

ces projets, figurent la création d'une micro-entreprise de production de couscous traditionnel et la mise en place d'un transport scolaire dans une des zones défavorisées dans la région.

L'AFAD envisage aussi de créer «dans l'immédiat» une agence d'incubation des projets, en partenariat avec l'université Badji-Mokhtar de Annaba et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, dans le but de contribuer à «l'émergence d'une nouvelle race de dirigeants d'entreprises capables de faire face aux nouveaux défis», a affirmé Mme Haddad, soutenant que les jeunes sans emploi ont besoin d'une culture d'entreprise pour pouvoir créer leurs propres activités et les développer d'une façon durable.

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

COMPORTEMENT

Qu'est-ce qu'un trouble obsessionnel compulsif ?

Historiquement, c'est Freud, qui de 1895 à 1926, a élaboré progressivement une clinique et une théorie de ce trouble, qu'il qualifiait de *névrose obsessionnelle*. Au sens freudien, le terme de *névrose* désigne une maladie de la personnalité à l'origine de laquelle les facteurs compréhensibles prédominants sont psychologiques. De plus, à la différence des psychoses, dans les névroses, le sujet n'a pas perdu le contact avec la réalité et a conscience de souffrir d'un trouble psychologique mais il n'arrive pas à contrôler ses angoisses.

Le TOC est caractérisée par la survenue d'obsessions et de compulsions. Dans l'obsession, la pensée est assaillie par des idées absurdes et va tenter de s'en défendre par des actions (les compulsions et les rituels).

Ce trouble toucherait 2 à 3% de la population, dont 40% avant 20 ans et sans préférence de sexe.

Comment reconnaître les obsessions et les compulsions ?

1) Les obsessions :

Ce sont des idées, affects ou images qui s'imposent de façon répétée et involontaire à la conscience du sujet et génèrent de l'angoisse. Ces pensées ne sont pas simplement des préoccupations excessives concernant les problèmes de la vie réelle. Le sujet, comme dans toute névrose, reconnaît cette pensée comme sienne, malgré son caractère absurde, mais n'arrive pas à s'en débarrasser.

On distingue :

- Les obsessions idéatives : ruminations obsédantes d'une image, d'une phrase : injures religieuses, fautes anciennes, doutes et scrupules.

- Les obsessions phobiques : crainte spécifique d'un objet ou d'une maladie



(sida, cancer, syphilis), ou d'une contamination (souillure, pollution, saleté, microbes). Cette peur existe, contrairement aux phobies, en dehors de la confrontation avec l'objet.

- Les obsessions impulsives : crainte angoissante et assiégeante de réaliser, contre sa volonté, un acte répréhensible plus ou moins grave.

Exemple : peur de baisser sa culotte en public, de prononcer des injures scatologiques en plein discours, de se jeter sous le métro. Dans l'obsession impulsive, la crainte existe indépendamment des lieux ou des situations redoutées, contrairement à la phobie d'impulsion.

2) Les compulsions :

Ce sont des comportements ou actes mentaux destinés à neutraliser ou à diminuer l'angoisse générée par les obsessions. Le sujet se sent obligé de les réaliser même si il les trouve absurdes et ridicules. Certains ont une valeur quasi magique pour le patient et le soulagent au moins en partie. Mais l'angoisse des obsessions s'accroît si le sujet ne peut faire face à ses compulsions.

Exemple : lavages des mains pour lutter contre des pensées obsédantes de contamination, réciter une liste de mots, etc.

Parfois, les compulsions sont organisées en véritables rituels qui doivent être faits selon certaines règles bien précises

pour être efficaces :

Exemple : cérémonial de lavage, de rangement, rituels de vérifications (fermeture porte, gaz, maison, voiture).

Ces obsessions et compulsions sont à l'origine d'une perte de temps importante (plus d'une heure par jour) et/ou interfèrent de manière significative avec les activités habituelles du sujet ou son fonctionnement professionnel (ou scolaire).

Le sujet reconnaît que ses obsessions et compulsions sont excessives et irraisonnées mais n'arrive pas à lutter contre.

Pourquoi souffre-t-on de TOC ?

Il y a des explications psychologiques et d'autres biologiques. Les deux théories sont probablement complémentaires l'une de l'autre. Selon la psychanalyse, les symptômes du TOC seraient la preuve de l'échec du refoulement total dans l'inconscient de certaines pulsions inavouables survenant pendant le stade de développement "anal" (de 3 à 5 ans). Ces fantasmes resurgiraient donc dans le conscient sous la forme plus acceptable psychiquement d'obsessions et compulsions.

Dans les théories biologiques du TOC, certains proposent un lien entre ce trouble et la dépression, par le biais de la sérotonine, un des principaux neurotransmetteurs cérébraux.

Évolution du TOC :

Il s'agit d'une névrose très structurée

qui ne se guérit pas spontanément. Les rituels tendent à devenir de plus en plus importants et présents dans la vie du sujet. C'est la névrose de plus mauvais pronostic, d'autant plus que le début est précoce.

La dépression est la complication la plus fréquente car les obsessions et compulsions finissent par épuiser le sujet.

Comment traiter un TOC ?

- Quelques mesures générales sont généralement prescrites :

Il faut maintenir le plus longtemps possible une insertion socioprofessionnelle correcte (sinon risque d'aggravation sévère)

Il est nécessaire aussi de préconiser des voyages, des changements de cadres et de lieux afin d'éviter une ritualisation excessive du patient.

- Parfois une hospitalisation est nécessaire, en cas :

- de décompensation dépressive grave avec risque suicidaire,

- d'angoisse non maîtrisable et envahissante,

- de retentissement majeur sur le plan affectif, social ou professionnel

Les médicaments contre le TOC :

Certains traitements ont, en effet, fait la preuve de leur efficacité dans le TOC. Il s'agit en particulier de certains antidépresseurs qui interfèrent avec le système sérotoninergique cérébral. Ils mettent souvent plusieurs semaines à agir et la durée du traitement peut être très longue. Les anxiolytiques peuvent être donnés sur une durée limitée en cas d'anxiété importante.

A retenir :

Le TOC se traduit par des obsessions angoissantes que le sujet essaie de neutraliser en effectuant certains comportements qui peuvent même être de véritables rituels. Il est nécessaire de traiter rapidement ce trouble car il a naturellement tendance à s'aggraver. Certains antidépresseurs ont démontré leur efficacité ainsi que les thérapies cognitivo-comportementales. Le patient pourra ensuite, s'il le souhaite, essayer de mieux comprendre l'origine de son TOC par un travail sur lui-même de type psychanalytique.



La bouffée délirante c'est l'apparition brutale et transitoire d'un état délirant (psychotique). On parle de «coup de tonnerre dans un ciel serein». La personne atteinte présente de nombreuses hallucinations (perceptions sans objet), des illusions (déformation de la perception d'un objet réel) et des interprétations (déduc-

PSYCHOLOGIE

La bouffée délirante

tions fausses de la réalité). Les hallucinations sont nombreuses, auditives mais aussi psychiques (écho de la pensée ou voix dans la tête). Les thèmes du délire sont nombreux : mystiques (visions miraculeuses, missions divines, possession diabolique), érotique ou encore mégalomaniaques. Les patients se sentent subitement ensorcelés, épiés ou en communication avec des forces surnaturelles ou encore robotisés. C'est un délire qui part dans tous les sens et auquel on ne comprend rien. Mais, le sujet est convaincu de la réalité de son délire. Il ne fait preuve d'aucune critique et est en général très agité. Il ne prend plus le temps de manger ou de dormir et subit de grands changements d'humeur (passage rapide de l'euphorie au désespoir). Il faut toujours éliminer une origine organique à cet état psychique brutal. Un examen clinique rigoureux, en particulier neurologique, ainsi qu'un bilan biologique, une recherche urinaire de

toxiques et un scanner cérébral seront réalisés de façon systématiques. D'autres examens peuvent être nécessaires en fonction du contexte clinique.

Qui est touché ?

Il s'agit de sujets jeunes (15-35 ans). Il existe volontiers des antécédents psychiatriques familiaux mais ce n'est pas obligatoire. Le délire est souvent précédé d'un événement stressant (deuil, séparation, mariage, séjour à l'étranger, surmenage, préparation d'examen) ou d'une prise de toxiques (cannabis, LSD, ecstasy). Ces facteurs extérieurs pourraient favoriser une importante décharge cérébrale de certains neurotransmetteurs comme la dopamine chez des individus prédisposés.

Quel est le traitement ?

Une bouffée délirante aiguë est une urgence. Elle impose souvent l'hospitalisation du malade contre son gré car celui-

ci ne se considère pas comme délirant et refuse les soins proposés. Les traitements antipsychotiques (neuroleptiques) permettent de faire céder le délire et peuvent être administrés par voie intramusculaire si la personne refuse de les ingérer de lui-même par la bouche. Pendant cette période d'urgence, il est convenable d'éloigner les proches pour éviter qu'ils assistent à des scènes parfois dures mais malheureusement nécessaires au traitement du patient. Une fois que la personne est plus calme, il est important de s'occuper des familles pour leur expliquer ce qui est arrivé à leur proche. Après la phase aiguë, un suivi psychiatrique régulier est obligatoire même si la personne ne présente plus aucun symptôme. Le traitement sera poursuivi entre six mois à un an. Si la personne présente des signes au delà de six mois, il peut s'agir du premier épisode d'une maladie psychiatrique et un traitement à plus long terme sera proposé.

THÉÂTRE DE MARIONNETTES

Des spectacles
chaque vendredi

Des spectacles de théâtre de marionnettes auront lieu tous les vendredis du mois de février à la salle Frantz Fanon, Riadh El Feth. (Alger) Ces spectacles seront assurés par la coopérative de théâtre de marionnettes de Tipasa.

BANDE DESSINÉE

Le plus grand
magazine de BD
est algérien !

Vous risquez d'aimer davantage la 3e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger, des bédéistes venus des 4 coins du globe, pour partager leurs expériences, exposer leur savoir-faire, et puis surtout pour challenger et pousser leurs talents à la 1ère place ! Et ce, du 11 au 17 octobre 2010 ! En attendant le Festival, l'édition du plus grand magazine de BD au monde est là, et c'est un mensuel algérien nommé « El Bendir », au sommaire : les travaux des lauréats des 2 premières éditions du Festival, ainsi que de grands noms de la BD algérienne : Slim, Aïder, Haroun Disponible dans tous les kiosques au prix de 200 DA...

CYCLE ASIAN CONNECTION

"Memories of murder"
de B.J.HOO

A la filmothèque M. Zinet Riadh El Feth Alger, le 05 février 2010, à partir de 17h, sera projeté le film «Memories of murder». Auparavant réalisateur de Barking Dogs, Never signe avec «Memories of murder» le meilleur polar sur les tueurs en série depuis «Seven» de Fincher. Ainsi aux grands mots les grandes remèdes ! Par sa richesse, sa perspicacité, sa critique de la société coréenne, son réalisme, son rythme angoissant et ses allures burlesques, ce long métrage assassine toute concurrence et toute référence. Pitch: En 1986, dans la province de Gyunggi, le corps d'une jeune femme violée puis assassinée est retrouvé dans la campagne. Deux mois plus tard, d'autres crimes similaires ont lieu dans un pays qui n'a jamais connu de telles atrocités, la rumeur d'actes commis par un serial killer grandit de jour en jour.

ACTUALITÉ CINÉMATOGRAPHIQUE EN FRANCE

LES FILMS JAMAIS SORTIS
EN ALGÉRIE ... À L'HONNEUR

Depuis quelques années, les productions cinématographiques maghrébines, plus particulièrement algériennes, ne cessent d'attirer l'attention des cinéphiles français. Il en est de même cette année où l'on prévoit dans différents départements français plusieurs manifestations qui vont durer des semaines voire, des mois, toutes dédiées au 7e art maghrébin.

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'actualité cinématographique en France est marquée depuis le 12 janvier par la projection de «Mektoub» d'Ali Ghanem. La projection de ce long métrage entre dans le cadre du programme concocté à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. De janvier à avril, l'association «le Maghreb des films» organise chaque premier mardi du mois la projection d'un film maghrébin.

Après la projection, hier, de «Visa pour un rêve», le public a été convié à une rencontre-débat avec la réalisatrice, en présence de Mouloud Mimoun qui a assuré l'animation.

Les événements qui marqueront d'une pierre blanche cette manifestation seront, sans aucun doute, la projection,



mardi 2 mars, à partir de 19 heures, d'«Inland» de Tariq Tegui, et l'hommage qui sera rendu à Saïd Bouziri, mardi 6 avril.

Pour assurer la plus grande audience possible à la manifestation, la salle de cinéma «Les 3 Luxembourg» a été incluse dans la manifestation, ainsi, elle verra mardi 2 mars, à partir de 20 heures, la projection du film «Où vas-tu Moshé ?» de Hassan Benjelloun (Maroc/Canada, 2008). Dans les Pyrénées Orientales, entre les 13 et 31 janvier derniers, s'est tenu le

13e festival «Cinéma Maghreb». «Si loin, si proche, manifestation chaleureuse et inventive, lieu d'échange et de parole libre, un boulevard laïque des cultures, pour relier l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord» selon les organisateurs.

Institué en 1997, ce festival du 7e art a pris, au fil des ans, de l'ampleur; les associations, les jeunes bénévoles et les villes sont de plus en plus nombreux à y participer. Son comité d'organisation s'est élargi pour regrouper des acteurs divers entre personnes physiques et

personnes morales à l'instar de l'Association Cinémaginaire, la Ville de Cabestany, la Ville d'Argelès sur Mer, la Ville d'Elne, l'Association Coup de Soleil, l'Institut Jean Vigo de Perpignan, les Ciné-Rencontres de Prades, le Collectif de St Paul, les Amis du Cinémaginaire, les Amis du Cinoch' de Carcassonne, Ciném'Aude dans l'Aude.

La manifestation s'est déroulée comme d'habitude sur 2 semaines et sur 12 sites différents. En outre, la deuxième édition de «Regards sur le cinéma algérien», dont le coup d'envoi a été donné le 19 janvier passé, se poursuivra jusqu'au 30 mars en Languedoc-Roussillon.

Pour l'édition de cette année, la manifestation mettra à l'honneur les grands films de fiction tout en ménageant une place aux documentaires et courts-métrages.

Pour ce faire, les organisateurs ont choisi de projeter des films très récents, jamais sortis en Algérie comme «Mouloud Feraoun» d'Ali Mouzaoui, «Harragas» de Merzak Allouache, «La placette» de Dahmane Ouzid, ou encore «Ils se sont tus» (Sektou) du jeune réalisateur Khaled Benaïssa..., etc.

Least but not the last, la prochaine manifestation prévue est «Maghreb des Films» qui se tiendra le mois d'octobre 2010. C'est l'Association "Le Maghreb des films" nouvellement créée qui en est le maître d'œuvre. **K. H.**

THÉÂTRE RÉGIONAL DE ANNABA

Bientôt 3 nouvelles pièces

PAR ROSA CHAOU

Bientôt le théâtre régional Azzedine-Medjoubi de Annaba montera 3 nouvelles pièces a rapporté l'APS citant les responsables de cette institution. La première pièce "Hayet Mouajala" a été écrite et mise en scène par Djamel Hamouda, la seconde "Blouï Soudef", a été adaptée d'un texte de Jean-Marie Goltez par Hamid Gouri, tandis que la troisième "la symphonie de la liberté" est l'œuvre de Djamel

Marir. Toutes ces pièces sont au programme de cette année. Même la pièce de M'Hamed Benguettaf "El Aïta" sera rejouée par la troupe du TRA dans le courant du 4e trimestre 2010. D'autres activités d'animation culturelle, comme celles entrant dans le cadre des festivals du théâtre professionnel et de la chanson citadine, en plus des journées nationales du théâtre comique, sont également prévues. On annonce à Annaba la venue de troupes artistiques étrangères sous l'égide du ministère de la

Culture, à la faveur de la coopération culturelle avec certains pays, mais sans plus de précision.

C'est au niveau du TRA que les techniciens des théâtres régionaux auront à suivre 2 sessions de formation qui se dérouleront respectivement du 8 au 12 février pour la première et entre le 2 au 6 mai prochain pour la seconde à l'effet soutient-on de «permettre aux concernés d'améliorer leurs connaissances et de consolider leur savoir-faire». **R. C.**

CINÉMA POUR ENFANTS

Grand rush à Bechar

La manifestation "Cinéma pour enfants", lancée au début de la présente année scolaire (2009-2010) à Bechar, connaît un vif succès auprès de cette catégorie juvénile, a-t-on relevé hier à la direction de la culture. Cette activité culturelle qui draine des centaines d'enfants à chaque projection, les mardi après-midi à la salle des projections du musée de Bechar, de films d'animation ou documentaires éducatifs, s'inscrit dans le cadre d'un programme mis au point par la direction de la culture en collaboration avec l'Association de wilaya

d'information et communication en milieu de jeunes (AWICMJ), a précisé un responsable de la direction du secteur. Elle vise à répondre aux attentes des enfants en matière de loisirs et activités pédagogiques pouvant contribuer à leur épanouissement, a-t-il ajouté.

Cette manifestation qui permet également d'inculquer aux enfants la culture cinématographique, est plus qu'une distraction pour eux, est tout à la fois un spectacle, une fenêtre sur le monde, un outil d'exploration du rêve et de la réalité, a expliqué de son côté

un responsable de l'AWICMJ. Cette association organise périodiquement, en plus de cette activité cinématographique, d'autres manifestations en direction de cette tranche de la population au titre de son programme d'action et ce, en étroite collaboration avec les secteurs concernés, notamment ceux de la culture et de la jeunesse et des sports. De son côté, la maison de la culture organise chaque week-end des représentations théâtrales dédiées aux enfants avec la participation de troupes locales ou venant d'autres régions du pays.

BOXE

MOURAD MEZIANE, DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL, AU MIDI LIBRE

«L'application du nouveau système de compétition est impérative»

La Fédération algérienne de boxe a adopté un nouveau système de compétition, un système qui permettra, selon le directeur technique de la Fédération algérienne de boxe, Mourad Meziane, d'effectuer un travail de plus sur le terrain d'autant plus que le volume horaire sera revu à la hausse. La première expérience n'était pas aussi facile, mais la réussite de son application sur le terrain se fera au fur à mesure. Pour plus de détails sur ce nouveau système mis en place depuis quelque mois, Mourad Meziane revient sur cette question liée au changement de la compétition ainsi que la préparation des équipes nationales aux prochaines échéances internationales.

PAR MOURAD SALHI

Midi libre : Ce début de saison est mouvementé; cela est peut-être dû au nouveau système mis en place par la fédération. Un commentaire ?

Mourad Meziane : La Fédération algérienne de boxe a mis en place ce nouveau système de compétition, poue, d'abord, aplanir les difficultés rencontrées par les pugilistes; ce système, à signaler, a été adopté par la majorité des présents qui ont pris part au colloque technique organisé le mois de juillet dernier. Pour ce qui est de son application sur le terrain, la première expérience a concerné la coupe d'Algérie. Cette compétition se déroulera sur plusieurs étapes, en phases Wilayale et Zonale; les qualifiés de cette première étape disputeront la phase régionale, qui implique trois régions : la phase régionale Est qui s'est déroulée les 7,8 et 9 janvier à Sétif, Oran a abrité celle de l'ouest à la même période et celle du centre a été abri-



Mourad Meziane, DTN à la Fédération algérienne de boxe.

tée les 12 et 13 janvier à Djelfa. Les qualifiés de cette phase régionale disputeront la phase nationale qu'abritera cette année Boumerdés. Ce nouveau système de compétition touchera les deux sexes, et sera valable même pour le championnat national avec toutes ses catégories. Selon ce nouveau système, les six meilleurs pugilistes de chaque catégorie, qui seront désignés par une commission de suivi de toutes les compétitions nationales, installée par la fédération dernièrement, disputeront entre eux, une nouvelle compétition appelée "championnat d'élite" en non stop durant toute l'année; les deux derniers rétrograderont au championnat amateur, alors que deux autres de ce championnat se qualifieront au championnat d'élite.

En clair, peut-on connaître le nombre de pugilistes qui seront qualifiés d'une phase à une autre ?

Il faut signaler que la section qui compte beaucoup de boxeurs aura la chance d'avoir plus de boxeurs qui se qualifieront. Par exemple, concernant la phase wilayale, la wilaya qui compte de 5 à 10 section, n'aura que deux athlètes qui accéderont à la phase Zonale, celle qui compte de 10 à 15 section sera représenté par 3 athlètes alors

que celle qui compte de 15 à 20 participera à la phase finale avec 4 athlètes.

Concernant la phase zonale, la même procédure sera appliquée, la section qui aura plus de boxeurs est celle qui sera représentée par un grand nombre de pugilistes. La section qui compte de 40 à 50 boxeurs participera à la prochaine étape avec deux athlètes seulement alors que celle qui possède plus de 80 athlètes prendra part à la même phase avec 4 athlètes.

Donc le nombre de boxeurs qui se qualifieront d'une étape à une autre dépendra du nombre de pugilistes. Après toutes ces étapes, les meilleurs boxeurs auront rendez-vous en phase nationale. L'édition de cette année, qu'abritera la salle OMS de Boumerdés, regroupera plus de 70 athlètes qui se sont illustrés lors des précédentes phases.

En quoi consiste exactement l'objectif de ce changement d'un système à un autre ?

Notre objectif est clair, le nouveau système a été instauré dans le but de rehausser le volume compétitif des boxeurs, et faire en sorte que cette discipline sera présente durant toute l'année. Certes, l'application de ce nouveau système n'était pas aussi facile au début car nombre de clubs non pas

été affiliés à la fédération, c'est pour ça que cette première expérience n'a pas enregistré un grand nombre de participants, à quoi s'ajoute aussi le volet financier. Ce changement est important, mais il demande beaucoup de temps pour que toutes les ligues puissent s'adapter à un tel rythme de compétition et d'effectuer des déplacements fréquents durant l'année. La charge de la compétition est toutefois, importante mais il faut que tous les concernés, surtout au niveau des wilayas, prennent sérieusement en compte ce problème.

Dans quelques mois, les sélections algériennes prendront part aux compétitions internationales; sont-elles prêtes à ces échéances ?

C'est un point très important; la boxe algérienne sera présente dans pas mal de rendez-vous internationaux. Entre autres, le championnat d'Afrique qu'abritera le Cameroun fin mars de cette année pour lequel la sélection nationale junior prendra part. un programme de préparation pour cette équipe est en cours d'élaboration. Deux stages à l'étranger sont au programme de la fédération algérienne de boxe dont le lieu n'est pas encore désigné.

Comme on aura aussi une autre participation internationale, le championnat du monde qu'organisera Baku, en Azerbaïdjan. Cette compétition sera très importante pour nos pugilistes d'autant plus qu'elle sera qualificative pour les premiers jeux olympiques "jeunes" qu'abritera Singapour du 12 au 23 août 2010.

Ce rendez-vous regroupera plus 3.600 athlètes âgés de 15 à 18ans, une belle opportunité pour nos petits pugilistes de côtoyer les athlètes mondiaux. Actuellement toutes les sélections sont en préparation à l'intérieur du pays. Reste à savoir s'il y aura un renforcement des stages à l'étranger.

M. S.

CHAMPIONNAT REGIONAL DE CROSS COUNTRY

BATNA, CAPITALE DE L'ATHLÉTISME

PAR BOURKI MESSAOUD

La capitale des Aurès, Batna, abritera, pour la cinquième fois, ce 6 février courant une compétition régionale regroupant plus de 600 athlètes des 13 wilayas de l'Est Algérien. Ces jeunes athlètes avaient d'abord été sélectionnés au niveau des treize wilayas de l'Est Algérien. Ils entreront en compétition qualificatives pour le championnat national de cross qui se déroulera le 20 février 2010 à Tizi Ouzou. La manifestation se déroulera au niveau du site romain de la ville de Lambese-Tazoult. Les épreuves qui se dérouleront sur 2000 m pour les benjamins aux 11000 m pour les seniors sont, selon M. Guedouar, hautement sécurisées par les corps constitués de la wilaya, avec

un couverture par les medias lourds (TV, Radio).

Les participants seront pris en charge par les établissements scolaires et auberges et se verront récompensés par des médailles, coupes, diplômes et un ticket pour la capitale du Djurdjura. Batna participe avec 100 Athlètes. En effet, cette discipline, à l'instar d'autres, s'est éclipsée devant le sport-roi, le football, sauf que pour Batna, la coriace équipe de la ligue d'athlétisme avec à sa tête, un ancien des milieux sportifs connus de la scène nationale et local, en l'occurrence le cadre retraité mais toujours bénévole, M. Guedouar Cherif, persiste et signe en reprenant d'abord le célèbre challenge des Aurès depuis 2005 et la promotion et le développement de championnats régio-

naux et nationaux. La FAA et le DJS, à travers le sportif directeur, M. Iltache Abderahmane, y sont pour beaucoup dans cette réussite. «Sans oublier bien sûr l'auguste APW de Batna qui s'est chargée de sponsoriser dans une large part la reprise de ce challenge des Aurès, institué dès lors comme tradition se déroulant chaque mois de mai» ajoutera M. Guedouar, Président de la ligue et du comité d'organisation.

«Notre ligue a été chargée par les instances sportives centrales de l'organisation du festival de plus de 1.200 jeunes talents qui se disputeront les titres de la discipline de base au niveau de l'OPOW, du 2 au 5 juillet 2010 » affirme fièrement cheikh Guedouar.

B. M.

SPORT MILITAIRE

Coup d'envoi du championnat national de triathlon à Biskra

Le coup d'envoi du championnat national inter-écoles de triathlon militaire a été donné, lundi, à l'école d'application des forces spéciales de Biskra.

Présidant la cérémonie d'ouverture de cette manifestation sportive, organisée dans la salle omnisports, le commandant de l'école, le colonel Adel Litim, a inscrit cet événement dans le cadre du programme annuel des activités sportives militaires arrêté par l'état-major de l'armée nationale populaire pour la saison 2009-2010. Il a également souligné que le but du sport militaire est de "contribuer à la préparation physique et psychologique du soldat" et à "développer son esprit compétitif". Le triathlon militaire inclut trois compétitions, le parcours du combattant sur 500 mètres, avec 20 obstacles, le lancer de grenades et le cross sur 8 mille mètres, rappelle-t-on. Un défilé des équipes participantes a été organisé à la salle omnisports au cours de la cérémonie d'ouverture de ce championnat qui s'étalera sur deux journées.

VOLLEY-BALL

COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS DAMES) 1/8 DE FINALE

USM Blida- ES Sétif,
la belle affiche

Le tirage au sort des huitièmes de finale qui s'est effectué hier au siège de la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a donné lieu à de belles affiches.

PAR MOURAD SALHI

Une seule rencontre mettra aux prises deux équipes de 1A. Il s'agit de USM Blida qui effectuera une belle remontée au championnat national et l'Etoile de Sétif qui occupe toujours la tête du classement général de la même compétition. Seule la wilaya de Bejaia sera représentée par cinq équipes. A Bejaia, le MB Bejaia accueillera sa voisine TS azazga, la formation d'Azazga effectuera un déplacement périlleux à la ville des Hammadites pour contrer une formation habituée à

Des 8^{es} de finale palpitantes au programme.

PH / D. R.

une telle compétition. Les trois autres sélections de Bejaia, le RC Bejaia, l'ASW Bejaia et NC Bejaia joueront cette étape de la compétition hors de leurs bases face respectivement au WA Tlemcen, à l'ALQODS Tiaret et au RIJ Alger. Alors que le cinquième représentant de Bejaia, le SVB Seddouk, accueillera le GS Pétroliers. A Chlef, un autre derby sera au programme entre le GS Chlef et le NR Chlef.

M. S.

PROGRAMME DES
1/8 DE FINALE

USM Blida - ES Sétif
MB Bejaia - TS Azazga
ATM Ain turk - N Hassi
Messaoud
SVB Seddouk-GS Pétrolier
GS Chlef - NR Chlef
RIJ Alger - NC Bejaia
ALQODS Tiaret - ASW
Béjaia
WA Tlemcen - RC Bejaia

HANDISPORT

MEETING INTERNATIONAL D'ATHLÉTISME
(EMIRATS ARABES UNIS)

L'Algérie au rendez-vous



Le quatrième meeting international d'athlétisme handisport d'Al Faza'a qui se déroulera à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, débutera le 8 février et prendra fin le 12 du même mois. D'après la Fédération algérienne handisport (FAH), cette grande manifestation enregistrera une forte participation d'athlètes handisport de haut niveau dans plusieurs épreuves. L'Algérie sera présente avec huit athlètes qui ont été invités par les organisateurs qui les ont considérés parmi les meilleurs dans leurs spécialités. Il s'agit de Nadia Medjmedj dans la spé-

cialité de F57-lancer, Nassima Saifi (F58-lancer), Benoumssaad Louadjda (F34-lancer), Karim Betina et Kamel Kardjena (F32-lancer), Hamdi Sofiane (T37sprint), Rachef Maamar et Mohamed Bouadda (moteur). Pour rappel, ces athlètes étaient regroupés régulièrement depuis le début de saison, au même titre que l'équipe B composée de jeunes athlètes qui forment une relève sûre pour l'athlétisme handisport. Cette compétition est préparatoire au Championnat d'Afrique qui aura lieu en avril prochain au Maroc.

S. B.

CANADA - JO 2010

VANCOUVER S'APPRÊTE À
ACCUEILLIR LES JO D'HIVER
DU 12 AU 28 FÉVRIER

La ville canadienne de Vancouver s'apprête à accueillir les Jeux olympiques d'hiver du 12 au 28 février, vingt-deux ans après les JO de Calgary. Entre 250 mille et 300 mille visiteurs sont attendus, et une très grande partie des billets a été vendue, avant même la cérémonie d'ouverture. Sur le plan sportif, le Canada a mis d'énormes moyens dans la préparation de ses athlètes, et annonce ouvertement son intention de devenir la première nation au tableau des médailles, avec un objectif affi-

ché de 35 médailles.

En ski alpin, spécialité phare pour nombre d'observateurs, le public suivra aussi l'histoire du duo royal Lindsey Vonn et Maria Riesch. L'Américaine et l'Allemande, rêvent de se partager tous les titres olympiques. Concernant le fléau du dopage, le CIO continue de déployer un arsenal onéreux et prévoit de mener 2000 tests (1600 tests urinaires et 400 sanguins) soit 2/3 de plus qu'aux précédents Jeux d'hiver à Turin en 2006. (APS)

DOPAGE

Aux Jeux d'hiver, ski de fond et biathlon
ont la palme des soupçons

Aux jeux Olympiques d'hiver, le ski de fond et le biathlon ont la palme des soupçons mais les instances antidopage, échaudées par les dernières affaires, se tiennent prêtes à l'apparition éventuelle de nouvelles substances à Vancouver. Salt Lake City furent en 2002 les Jeux de l'Aranesp, l'EPO (l'érythropoïétine, prise pour ses effets sur l'endurance) de deuxième génération, qui fut détectée pour la première fois dans les échantillons de trois médaillés d'or de ski de fond. Les JO de Turin en 2006 furent ceux des transfusions sanguines avec la découverte dans un chalet de l'équipe autrichienne de ski de fond et biathlon de poches de sang et de seringues. A Vancouver, les sports d'endurance seront encore sous haute surveillance. D'autant que l'année 2009 vit tomber pour dopage une quintuple médaillée d'or, la patineuse de vitesse allemande Claudia Pechstein, la première à être sanctionnée à partir des variations anormales de ses paramètres sanguins, mais aussi plusieurs champions russes. Les Mondiaux de biathlon, l'an dernier en Corée du Sud, furent secoués par l'annonce de contrôles positifs à l'EPO biosimilaire de trois Russes, médaillés d'or du relais lors de compétitions précédentes. "Les EPO biosimilaires sont des copies de l'EPO de première génération, fabriqués en Russie, en Chine ou dans des pays de l'Est, les droits étant désormais tombés dans le domaine public", explique Neil Robinson, du Laboratoire antidopage de Lausanne où ont été faites les analyses. "Leur structure en sucre est légèrement différente. Pour elles, il a fallu réadapter les critères de positivité". Au printemps, l'Agence mondiale antidopage (AMA) a modifié ses normes, permettant ainsi juridiquement aux laboratoires de déclarer positifs des échantillons suspects.

Pub

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE GHARDAIA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Avis d'appel d'offres national est lancé pour la réalisation d'une école base 05 à la nouvelle ville Metlili wilaya de Ghardaïa une seule partie ou plusieurs lots.

Seules les entreprises intéressées et qualifiées de catégories (01) et plus peuvent retirer les cahiers des charges auprès de Bureau d'étude N. Chabani à la nouvelle ville Metlili (noumirat). Prix : 2500 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires dûment légalisées.

OFFRES TECHNIQUES :

1. Certificat de qualification (01) et plus selon spécialités
2. Attestation de mise à jour (CASNOS - CNAS - CACOBATH) en cours de validité à la date de la soumission
3. Registre de commerces
4. Statut de l'entreprise
5. Extrait de rôle en cours de validité à la date de la soumission
6. Casier judiciaire n° 03

7. Liste des moyens matériels et humains et des pièces justificatives

8. Liste des projets réalisés (similaire)

9. Références bancaires

10. Bilans financiers

11. CPS dûment paraphé

12. Planning des travaux signé par l'entreprise

13. Récépissé de dépôt des comptes sociaux au niveau du C.N.R.C (pour les sociaux)

OFFRES FINANCIERES :

1. Soumission dûment signée par le soumissionnaire

2. Bordereau des prix unitaires dûment signé

3. Le devis quantitatif et estimatif

NB : Il faut que les documents soient en copie originale ou copie légalisée.

Les offres techniques et financières devront être séparées avec

indication pour chaque pli (offre technique) et (offre financière) remise en un seul pli sous double enveloppe extérieure adressée à :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE GHARDAIA.

(rue Raouani Maâmer Thniat El Makhzan).

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra porter que la mention : avis d'appel d'offres national pour la réalisation d'une école base 05 à la nouvelle ville Metlili wilaya de Ghardaïa "à ne pas ouvrir".

La date limite de dépôt des offres est fixée à 18 février 2010 à 14.00. L'ouverture des plis se fera à 14.30 même date en séance publique au siège de la direction du logement et des équipements publics de Ghardaïa.

Les entreprises peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Les entreprises resteront engagées par leur offre pendant 180 jours.

DES STARS DU FOOTBALL FRANÇAIS, À LEUR TÊTE ZIDANE, Y PARTICIPERONT

UN TOURNOI DE FUTSAL LE 1^{ER} MARS À LA COUPOLE

Sur initiative de l'Amicale des anciens internationaux de football (AAIF) et de l'Association de l'équipe de France 98, un match-gala de futsal (football pratiqué en salle), sera organisé le 1er mars prochain, a annoncé, hier, le président de l'AAIF, Ali Fergani, lors d'un point de presse co-organisé à Alger avec Henri Emile, secrétaire général de l'association France 98.

PAR YOUNES DJAMA



Futsal : Zizou (ici en compagnie de Karembou), à Alger le 1er mars.

Ce match-spectacle dont les droits de retransmission reviennent à l'ENTV et Canal+, verra la participation des anciens internationaux algériens, notamment les mondialistes de 1982 et 1986 mais également les joueurs ayant disputé les coupes d'Afrique des Nations. Coté français, l'on verra la participation d'une pléiade de stars du football français, menée par l'étoile mondiale

franco-algérienne, Zinedine Zidane. A noter que les billets d'entrée à la Coupole, lieu qui abritera cet événement, ont été offerts gracieusement aux sponsors de cette manifestation, en premier lieu l'opérateur de téléphonie Nedjma. Lesquels sponsors feront gagner, par la suite, ces billets à travers des jeux à leurs abonnés et clients. Les dons qui seront récoltés à l'issue de cette manifestation seront dédiés

aux anciens internationaux, notera Fergani. Quant aux objectifs recherchés à travers cette manifestation, l'orateur dira que ce match-gala de football se veut un «acte de solidarité» envers tous les anciens internationaux qui ont fait les belles lettres du football de notre pays dans un passé plus ou moins lointain, «mais qui se trouvent aujourd'hui dans un tel état de dénuement que l'on a senti l'urgence de

leur venir en aide». De plus, ce sera là une occasion, dira encore Fergani, de faire connaître le futsal dans notre pays sachant que ce type de football est de loin, moins médiatisé que le football «traditionnel» pour ne pas dire carrément, occulté par les médias. Signalons dans la même veine qu'à partir du 1er mai prochain, un tournoi de solidarité sera organisé tous les six mois à l'initiative de l'AAIF et ce, afin de venir en aide aux anciens internationaux qui sont dans le besoin, soulignera Ali Fergani qui fera savoir, en outre, que son association milite pour que ces ex-gloires du football algérien réintègrent les staffs techniques des clubs de football et aussi les comités fédéraux en guise de reconnaissance pour leurs efforts.

A propos du choix de la coupole, Kamel Benkoussa organisateur de ce tournoi, dira que c'est «un choix naturel vu que la salle offre les conditions nécessaires au spectacle et c'est ce que nous recherchons».

Interpellé sur l'exiguïté de la salle en dépit de ses 7.000 places, Benkoussa tout en reconnaissant cet état de fait, compte bien sur les canaux de télévision pour que la retransmission en direct ait le plus le large écho possible vu que la rencontre sera suivie par des millions de spectateurs.

Y. D.

Lemmouchia attendu



En plus de Chaouchi, Raho et Laïfaoui, le coach sétifien pourra récupérer le talentueux milieu de terrain Khaled Lemmouchia qui devra se trouver à Sétif au plus tard aujourd'hui. Il n'est pas sûr que le joueur dispute la rencontre face aux Annabis, vu qu'il est resté longtemps sans entraînement en France, après son altercation avec le sélectionneur Rabah Saâdane. A noter que la direction a obtenu le visa de Lemmouchia, à l'instar du reste du groupe, surtout que le joueur devra apporter énormément à l'Entente dans cette prestigieuse compétition par son riche vécu et son envie de briller afin de réintégrer l'EN.

Un vrai marathon pour l'ES Sétif

PAR SHIRAZ BENOMAR

Dès vendredi prochain, l'ES Sétif reprend ses activités sportives. Cela fait plus d'un mois que l'équipe sétifienne n'a pas joué aucun match du championnat d'Algérie de la Super division I. Le mois de février sera un mois très difficile et chargé vu que les Ententistes ont cinq matches retard au programme national et un au programme internationale, la ligue des champions d'Afrique. Son premier match retard, comptant pour la 21e journée du championnat aura lieu face à l'USM Annaba à Sétif. Ensuite, après quatre jours, le 9 février, l'ESS affrontera le MC d'Alger au stade du 5-Juillet. De plus, elle aura à entamer, dès le 14 février prochain, les matches du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique face aux



Congolais des Diables Noirs. Le 19 février, c'est-à-dire dès leur retour, les Noir et blanc en découdront avec le MC Saïda dans un match comptant pour les 16es de finale de la coupe d'Algérie. Le 23 février prochain, les gars des Hauts-Plateaux affronteront le MC Oran dans un match entrant dans le cadre de la mise à jour du calendrier.

Enfin, le dernier match de l'ES Sétif se déroulera le 28 février au stade du 8-mai-1945 à Sétif. Il s'agit de la deuxième phase retour face aux représentants du Congo.

S. B.

PROGRAMME DE L'ENTENTE

Vendredi 5 février 2010 : ESS-USMAN à Sétif (21e journée du championnat).
Mardi 9 février 2010 : MCA-ESS (5-Juillet) (match en retard).
Dimanche 14 février 2010 : Diables Noirs (Congo-Brazzaville)-ESS. (Ligue des champions d'Afrique).
Vendredi 19 février 2010 : ESS-MCS (Coupe d'Algérie).
Mardi 23 février 2010 : MCO-ESS (Match en retard).
Dimanche 28 février 2010 : ESS- Diables Noirs (Congo-Brazzaville). (Ligue des champions d'Afrique).

BOUAZZA :

«On doit prendre les points de cette rencontre»

Les choses sérieuses devront débiter de nouveau pour votre club, surtout lors de la rencontre face à l'USM Annaba, vendredi prochain...

C'est un rendez-vous très important pour nous, vu que l'USM Annaba vise le titre de champion, comme nous. Alors on doit être à la hauteur pour pouvoir les battre, surtout que nous nous sommes bien préparés pendant deux jours. Donc, nous n'avons pas le droit de rater notre retour en championnat.

Vous êtes restés pendant plus d'un mois sans la moindre rencontre officielle, n'est-ce pas un handicap pour l'ES Sétif ?

Non pas du tout. Mais on doit quand même récolter les points de cette rencontre et en plus, nous n'avons pas d'autres choix. On doit remporter les cinq rencontres surtout devant notre public qui nous a énormément manqué.

Comment voyez-vous le match de la Ligue des champions d'Afrique ?

C'est un match très difficile pour nous car il s'agit, non seulement de défendre les couleurs de notre équipe, mais en même temps représenter dignement l'Algérie dans une grande compétition africaine.

Un dernier mot...

Eh bien j'espère que mon équipe sera à la hauteur, vu que tout le monde se donne à fond, en espérant gagner tous les matches afin de montrer à nous supporters de quoi on est capable.

Entretien réalisé par Shiraz Benomar

COUPE D'ESPAGNE

DEMI-FINALE ALLER : LE FC SÉVILLE FAVORI

Le FC Séville, qui jouera aujourd'hui contre Getafe en match comptant pour les demi-finales de la coupe d'Espagne, est donné favori de l'épreuve. Séville, vainqueur de la Coupe en 2007 et tombeur du FC Barcelone en 8e de finale mi-janvier, a fait le plein de confiance, pour recevoir Getafe, en battant dimanche soir Valence (2-0) lors de la 20e journée de la Liga. Les Sévillans, revenus à la 4e place du classement et

qui ont récupéré leur buteur malien Frédéric Kanouté, devraient prendre l'avantage sur le club de la banlieue madrilène, pourtant spécialiste de la Coupe. La Coupe apparaît comme une planche de salut pour sauver une saison très mal engagée. Les Rojiblancos devront toutefois se méfier d'une équipe du Racing Santander, où évolue le joueur aux origines algériennes, Mehdi Lacen.

(APS)



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA
WILAYA DE TEBESSA
N° 529/OPGI/2009

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N° 26/OPGI/2010

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert conformément à l'article 24 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002...

- Construction : 15 B/240/500 logts RHP à Tébessa (Tran 2008 complémentaire)
- Construction : 15 B/240/500 logts RHP à Tébessa (Tran 2008 complémentaire)
- Construction : 26/240/500 logts RHP à Tébessa (Tran 2008 complémentaire)
B.E.T : Bougatouf Belgacem (Tébessa)
- Réalisation : 06/226/1000 logts sociaux à El Hamamet prog 1000 logts R.H.P (tran 2008)
B.E.T : E.T.E.B (Tébessa)

Les entreprises intéressées par cette annonce dont la qualification professionnelle et demandée de 1re catégorie et plus au domaine tous corps d'état peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tébessa (OPGI cité Bel-Air Tébessa) contre paiement 2.000,00 DA...

Les entreprises intéressées par cette annonce peuvent participer dans un seul lot ou plus.

Les offres doivent être présentées sous double enveloppe, dont la première contient l'offre technique et la deuxième contient l'offre financière, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et conforme à l'étiquette jointe au cahier des charges portant l'adresse et le projet concerné "A ne pas ouvrir" à monsieur le directeur général de l'OPGI.

"Cité Bel Air Tébessa"

Les offres doivent être présentées en deux (02) copies dont une porte la mention "ORIGINAL" et l'autre porte la mention "COPIE" dans le cas où il aurait une contradiction entre les deux copies, la copie originale faisant foi. Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle. Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

- Pli portant l'offre technique :
- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire
- Copie légalisée du registre de commerce
- Copie légalisée du certificat de qualification "en cours de validité"
- Copie originale du casier judiciaire n° 03 du gérant de l'entreprise "en cours de validité" (en cas de non présentation de ladite pièce, le soumissionnaire sera éliminé)
- Bilans des trois (03) dernières années
- Référence bancaire de l'entreprise
- Dossier fiscal et parafiscal "CNASAT, CASNOS, CACO-BATPH)
- Copie légalisée de l'extrait de rôle
- Liste des moyens humains et matériels
- Référence professionnelle de l'entreprise
- Recueil de dépôt de la comptabilité des sociétés (EURL - SARL - SNC) au niveau du centre de registre de commerce (pièce éliminatoire)

- Pli portant l'offre financière :
- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire
- Cahier de prescriptions spéciales signé et visé par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires arrêtés en chiffres et en lettres
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est fixée mercredi le 24/02/2010 à 11h du matin. L'ouverture des plis est fixée mercredi le 24/02/2010 à 13h30.

Tout pli reçu après la date limite de dépôt des offres sera considéré comme nul.

Toutes les offres doivent être déposées directement avant la date limite de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevables avant la date limite de dépôt des offres. Le cachet de la poste ne faisant pas foi.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant cent quarante (140) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

Le directeur général

Midi Libre N° 882 Mercredi 3 février 2010 - ANEP 795 816

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE KHENCHELA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET DES PROGRAMMES

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N° 01/2010

Le wali de la wilaya de Khenchela, la direction de l'administration, lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour : l'acquisition de matériel d'informatique

- Lot n° 01 : Serveur rackable
Lot n° 02 : Armoire de brasage
Lot n° 03 : Switch rackable
Lot n° 04 : Switch KVM
Lot n° 05 : Station PC
Lot n° 06 : Imprimante HP
Lot n° 07 : Scanner
Lot n° 08 : Microsoft windows
Lot n° 09 : Antivirus
Lot n° 10 : Tableau utilisé comme fond
Lot n° 11 : Tables et chaises informatique

Les fournisseurs et les établissements spécialisés dans le domaine informatique et bureautique intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la wilaya de Khenchela - direction de l'administration locale 1re étage - bureau des marchés et des programmes

Les soumissions seront déposées conformément aux cahiers des charges sous deux enveloppes séparées, cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que les mentions suivantes :

- "Soumission à ne pas ouvrir" (Appel d'offre national ouvert n° 01/2010)
- l'acquisition de matériel d'informatique accompagnées obligatoirement des pièces ci-après :

- OFFRE TECHNIQUE :
- Déclaration à souscrire signée et datée
- Déclaration de probité
- Cahier des charges signé et daté
- Copie du registre de commerce légalisée par l'autorité compétente CNRC
- Statut particulier de l'entreprise
- Références bancaires du fournisseur

- Références professionnelles de fournisseurs (attestation de bonne exécution, PV de réception final)
- Certificat de garantie
- Planning de livraison
- Attestation de mise à jour CNASAT, CASNOS
- Bilan fiscal du dernier exercice financier
- Extrait de rôle apuré et de moins de 03 mois
- Bilan fiscal des trois dernières années financier
- Casier judiciaire n° 03
- Attestation de dépôt légal de compte social pour personne morale

- OFFRE FINANCIÈRE :
- Lettre de soumission signée et datée
- Bordereau des prix signé et daté
- Devis quantitatif et estimatif signé et daté

Tout établissement a le droit de participer à un lot ou plus.

Le dépôt des offres est fixé à 15 jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP à 12h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour ouvrable de la date limite du dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Khenchela - service des moyens.

Le soumissionnaire peut soumissionner et retenir pour un ou plusieurs lots.

NB : Les pièces annexées doivent être valables et claires. Tout établissement qui ne peut retirer le cahier des charges quelles que soient les raisons a le droit d'introduire une requête auprès du wali.

P/Le wali

Midi Libre N° 882 Mercredi 3 février 2010- ANEP 795 840

EL DJADEL

Magazine d'informations et d'analyses

LE N°16 DANS LES KIOSQUES



Pour tout renseignement : 26 rue Didouche Mourad, Alger
Tél. : 021.63.80.82 / 63.80.87 Fax : 021.63.79.14 Mobile : 0770.32.44.66

PROGRAMME TÉLÉ



07:00 Journal télévisé
07:15 Sabahiat
10:00 Moughamarat Farid
10:30 Nawadir wa Hikayat
12:00 Firqat Mozart
12:30 Ibtikarat
13:00 Journal télévisé
13:30 Rebeca
15:00 Film d'Animation
16:30 Kaasse el fadaa
17:00 El-Aâlem baina yadak
17:30 Mihan Wa Hiraf
18:00 Journal télévisé
18:20 Haoula aâlem
19:00 El-Qilada
20:00 Journal télévisé
21:00 Film
22:00 Li-El-Fen El-Djazairi Asma
23:30 Aoutar djazairia



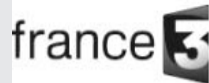
06:20 Prudence Petitpas
06:45 Tfou
11:10 La Ferme célébrités en Afrique
12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Julie Lescaut
15:35 L'homme de ta vie
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Moments de bonheur
20:37 C'est ma Terre
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Mentalist
21:30 Mentalist
22:20 Mentalist

23:05 New York, section criminelle
23:55 New York, section criminelle
00:40 L'empreinte du crime
01:40 La Ferme célébrités en Afrique
02:25 50 mn Inside
03:25 Opération Tambacounda
04:45 Musique
05:00 Très chasse, très pêche
05:25 Reportages



09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:55 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Les Jeux à l'essai
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:05 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:20 Commissaire Lea Sommer
17:10 Paris sportifs
17:15 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:10 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Météo
19:55 Image du jour
20:00 Journal
20:30 Les héros de la biodiversité
20:32 Tirage du Loto
20:35 Football : Coupe de la Ligue Demi-finale
22:40 L'objet du scandale
00:45 Dans quelle éta-gère
00:50 Journal de la nuit
01:00 Météo
01:02 CD'aujourd'hui
01:05 Des mots de minuit
02:35 Toute une histoire
03:35 Islam
03:50 La source de vie
04:20 24 heures d'info
04:30 Météo
04:35 Incendier les pins blancs
04:45 Entre chien et loup

05:10 Outremer



06:00 Euronews
06:45 Ludo
11:00 Mercredi e sorties
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
14:55 Questions au gouvernement
16:05 C'est pas sorcier
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre, un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:40 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Vu du ciel
22:15 Météo



22:18 La minute épique
22:20 Ce soir (ou jamais !)
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:00 Tout le sport
00:10 Outremer
00:35 Faits divers, le mag
01:30 Soir 3
01:55 Plus belle la vie
02:20 Un livre, un jour
02:25 Parlement hebdo
03:10 Que faire de nos fous ?

04:40 Drôle de 13 h
05:10 Questions pour un champion

19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:50 Ces animaux qui ont marqué l'Histoire
20:35 Un bombardier nommé Liberty Lily
21:25 Journal d'un jeune fasciste
22:20 Le dessous des cartes
22:35 Taxidermie
00:05 Court-circuit
00:06 Dounouia, la vie
00:20 Nuvole, Mani
00:25 Voler
00:50 Jeux pluriels
00:55 Adieu Général
01:00 Mika en concert
03:00 Germaine Tillion à Ravensbrück
04:00 La danse, l'art de la rencontre



06:35 M6 Kid
07:30 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Absolument stars
11:15 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 La nounou et son prince
15:40 La vie en gros
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Caméra café 2
20:40 Maison à vendre
22:10 Recherche appartement ou maison
23:00 Recherche appartement ou

maison
00:55 Météo

08:30 X men
09:00 Ce que j'aime en toi
10:00 - Foot-ball Channel
11:00 -Foot-ball
12:30 NESS... NESSMA
13:30 Mirna & Khalil
14:30 J A D
15:30 Menace toxique
17:30 Little Einsteins
18:00 Dingue De Toi
20:00 LIVE : NESS NESSMA
21:00 GREY'S ANATOMY : Saison 2
23:00 Foot-ball
00:45 - Foot-ball Channel
01:45 NESS... NESSMA
02:45 Clips



07:00 Tous les goûts sont dans la culture
07:30 Télé achat
09:00 Morandini !
10:00 Bien-être
11:10 A vos recettes
11:50 24h people
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Enquête inédite
15:45 Les déménageurs de l'extrême
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 Sauveur Giordano
22:20 Sauveur Giordano
00:00 Morandini !
01:00 Ça tourne !
01:30 Les perles du Net
02:30 Ça tourne !
03:00 Tous les goûts sont dans la culture

LA SELECTION DU JOUR



20h45

Mentalist



Réalisateur : Bruno Heller.
Avec : Simon Baker, Robin Tunney, Tim Kang, Owain Yeoman, Amanda Righetti.

Patrick Jane reçoit un texto sur son téléphone portable : « Il y a une grosse bombe pas loin de vous. Serez-vous assez doué pour la trouver ? ». Le quartier général du CBI lance immédiatement une alerte et fait évacuer ses locaux. Patrick Jane découvre la bombe sur un parking à proximité dans une camionnette, mais celle-ci enferme également un homme menotté. Patrick Jane arrive trop tard et n'a pas le temps de le sauver. Suite à l'explosion, il perd temporairement la vue et doit alors compter sur ses autres sens pour résoudre le meurtre qui a eu lieu et qui le concerne directement.

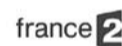


21h00

GREY'S ANATOMY : Saison 2



Série américaine à grand succès, relatant l'histoire d'internes en chirurgie à l'hôpital Grace de Seattle, centre hospitalier de renommée, connu pour son rythme de travail effréné.



20h35

Football : Coupe de la Ligue : demi-finale



En huitièmes de finale, ont eu lieu les rencontres suivantes : Sedan (L2)- Clermont Foot (L2), Le Mans (L1)-Bordeaux (L1), Guingamp (L2)-Paris Saint-

Germain (L1), Lyon (L1)-Metz (L2), Toulouse (L1)-Nancy(L1), Lens (L1)-Lorient (L1), Lille (L1)-Rennes (L1) et, enfin, Saint-Etienne (L1)-Marseille (L1). Les hommes de Laurent Blanc, qui ont déjà remporté la Coupe l'an passé, vont se battre comme des lions pour faire le doublé cette année.



20h40

Maison à vendre



Présentateur : Stéphane Plaza.

Au sommaire : Rose-Lison, 47 ans, et ses 5 enfants, âgés de 11 à 21 ans, vivent à Gauciel, petit village normand de 700 habitants. Micheline et Jean-Pierre vivent, depuis 13 ans, dans une grande maison à Itteville dans l'Essonne. Ils sont maintenant retraités et le départ de leur dernier enfant ne les encourage pas à rester dans cette maison devenue trop grande pour eux.



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à I'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Six personnes asphyxiées au gaz à Ras El Oued (Bordj Bou-Arréridj)

Six personnes de la même famille, domiciliées à la cité El Wiam à Ras El Oued, ont dû être évacuées à l'hôpital de la ville après avoir inhalé, durant la nuit, du gaz qui s'échappait d'une vanne mal fermée. Ce qui porte le nombre d'intervention, selon les services de la Protection civile au mois de janvier 2010, à 9 pour porter secours à 21 personnes asphyxiées dont une décédée. La courbe et

en nette progression par rapport à la même période de l'année 2009 où l'on a enregistré 3 interventions pour venir en aide à 7 personnes sans heureusement aucune victime à déplorer.

Et ce, malgré la large campagne de sensibilisation (menée en milieu scolaire, affichage, radio...) pour prévenir contre les risques d'intoxication.

La palpation systématique en vigueur à l'aéroport de Sétif

En sus du contrôle draconien des papiers et des bagages à l'aide d'appareils sophistiqués, conjoncture internationale oblige, une autre formalité vient d'être mise en application et s'ajoute à la panoplie : la palpation corporelle dont fait l'objet les personnes devant accéder aux guichets. C'est ce que nous avons constaté à l'aéroport de 8-Mai 1945 de Sétif. Passagers et accompagnateurs, tout le monde doit systématiquement subir une fouille corporelle.

Les hommes par des agents de sécurité



hommes, et les femmes dans une sorte d'isoloir, par des agents du même sexe. Même si la mesure fait grincer les dents, on finit toujours par l'admettre. "Oui c'est gênant mais pour notre sécurité et surtout pour éviter toute

accusation à tort et à travers qui risque d'entacher l'image de notre pays et de sa flotte, nous tolérons bien l'acte de nous faire fouiller" nous dit un passager à destination d'Orly.

L'ONU met en garde contre les risques "accrus" pour les enfants haïtiens

Les Nations unies ont mis en garde contre le risque "accru" pour les enfants non accompagnés en Haïti "d'être enlevés, réduits à esclavage, vendus ou victimes de la traite", en raison de l'insécurité croissante dans le pays dévasté par un violent séisme le 12 janvier dernier.

Dans un communiqué, les experts mandatés par le Conseil des droits de l'Homme, ont souligné que "la protection des enfants doit être au cœur des opérations de secours en Haïti".

Le Haut Commissaire aux droits de l'Homme, le Comité des droits de l'enfant et l'expert indépendant sur Haïti ont souligné "la nécessité de protéger les enfants,

compte tenu des dangers particuliers représentés par des milliers de membres de gangs et d'autres criminels qui se sont échappés des prisons".

"Les enfants non accompagnés sont particulièrement vulnérables et il est essentiel d'enregistrer, de retrouver et de réunir les enfants avec leurs familles", ont indiqué les experts des Nations unies, ajoutant que "durant les efforts d'évacuation, il est impératif d'éviter la séparation inutile de familles qui pourrait exposer des enfants à un grand risque, aggraver leur traumatisme et leur détresse et entraver leur réadaptation et leur réinsertion sociale".

1600 filles formées par le C-RA à Tizi-Ouzou

Quelque 1.600 jeunes filles et femmes au foyer ont été formées par le Centre de formation professionnelle relevant du bureau du Croissant-Rouge algérien (C-RA) de Tizi-Ouzou depuis sa création en 1990, a-t-on appris de la directrice de cette structure.

"Actuellement nous avons 160 filles issues de catégories sociales diverses (analphabètes, exclues du système scolaire et femmes au foyer) en formation au niveau de notre Centre", a indiqué cette responsable.

Ces stagiaires sont réparties entre huit classes dispensant neuf spécialités,



dont deux seulement sont sanctionnées par des diplômes reconnus après une durée de formation allant de 12 à 18 mois, a-t-elle précisé. "Le restant des formations sont dites qualifiantes", a-t-elle expli-

qué, avant de saluer "le courage et la détermination de ces filles, issues de zones rurales reculées, à l'exemple de Boghni, Ouacif, Ain Al Hammam et Draa El Mizan, qui tiennent à acquérir une formation en dépit de l'éloignement de ce centre de leur lieu de résidence et des difficultés endurées pour s'y rendre".

"Notre programme est le même que celui dispensé au niveau des Centres de formation étatiques", a-t-elle affirmé, exhortant les autorités concernées de "renforcer ses ateliers en machines à coudre et ordinateurs, notamment".

Le crash du Concorde au centre d'un procès hors normes

PAR PASCALE JUILLIARD ET KATELL PRIGENT

Le procès du crash d'un Concorde d'Air France en juillet 2000 près de Paris, qui fit 113 morts et brisa le mythe du supersonique franco-britannique, s'est ouvert, hier, à Pontoise (nord de Paris), avec comme principale accusée la compagnie américaine Continental Airlines. Quarante-dix tomes de dossiers, 534 pièces à convictions, des débats en trois langues, plus de 200 journalistes et techniciens : c'est un procès hors normes qui est consacré au crash de cet avion emblématique. Selon l'expertise officielle, la cause de la catastrophe serait une pièce perdue sur la piste par un avion de Continental Airlines. Une version contestée par la compagnie américaine, qui fait valoir que les faiblesses de l'appareil étaient connues. "Je suis là pour établir que Continental Airlines n'est pas responsable" de l'accident, a déclaré à son arrivée au tribunal l'avocat de la compagnie, Me Olivier Metzner. Le 25 juillet 2000, le supersonique d'Air France en partance pour New York s'écrasait sur un hôtel moins de deux minutes après son décollage de l'aéroport parisien de Roissy, tuant les 109 personnes à bord, dont une majorité d'Allemands, et quatre au sol. C'était le premier crash, après 24 ans d'exploitation, du seul supersonique en service commercial au monde, capable de voler à deux fois la vitesse du son. Exploité par Air France et British Airways, le Concorde fut définitivement mis au rancart en 2003. La justice se donne quatre mois pour déterminer les responsabilités. Sur le banc des prévenus figurent Continental Airlines, deux de ses employés, deux anciens responsables du programme Concorde et un ancien cadre de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), garante de la sécurité du transport aérien. La compagnie Air France, mise hors de cause même si l'enquête technique avait relevé des défaillances dans la maintenance de ses Concorde, est partie civile. Selon le scénario retenu par les experts techniques et judiciaires, la catastrophe a été déclenchée par une lamelle en titane perdue par un DC10 de Continental Airlines, qui venait de décoller de Roissy. Un pneu du supersonique aurait éclaté après avoir roulé sur cette pièce, les projections auraient crevé un réservoir, provoquant une fuite de carburant qui s'est enflammé. Continental Airlines défend une autre thèse : l'appareil aurait pris feu avant même de rouler sur la fameuse lamelle. Son avocat va plaider la nullité de la procédure, car l'instruction n'a selon lui pas tenu compte des éléments à décharge. "On a voulu protéger le Concorde, l'image qu'il donnait de la France", a déclaré Me Metzner. Il maintient que l'exploitation du Concorde aurait dû être arrêtée après les premiers incidents graves de pneus, survenus en 1979. Également prévenu, l'un des employés de Continental Airlines, John Taylor, est accusé d'avoir mal fabriqué et fixé la lamelle. Son supérieur Stanley Ford, n'aurait pas vérifié son travail. La justice reproche aux responsables du programme Concorde à l'Aérospatiale, Henri Perrier et Jacques Herubel, et au cadre de la DGAC, Claude Frantzen, d'avoir sous-estimé les nombreux incidents ayant émaillé la carrière de l'appareil. "Cet accident aurait dû être évité", estime Me Roland Rappaport, l'avocat de la famille du commandant de bord Christian Marty, "on connaissait les faiblesses du Concorde depuis plus de 20 ans". Les grands absents du procès sont les familles des passagers de l'avion, la plupart ayant renoncé à toute poursuite après avoir touché une forte indemnisation.

P.J. et K. P/ AFP



Le 25 juillet 2000, le supersonique d'Air France en partance pour New York s'écrasait sur un hôtel moins de deux minutes après son décollage de l'aéroport parisien de Roissy, tuant les 109 personnes à bord, dont une majorité d'Allemands, et quatre au sol. C'était le premier crash, après 24 ans d'exploitation, du seul supersonique en service commercial au monde, capable de voler à deux fois la vitesse du son.



INSOLITE

Une femme trahie par ses perroquets à la douane

Alors qu'elle tentait d'introduire illégalement dans son pays une cinquantaine de perroquets, une femme russe a été démasquée par les bavardages des oiseaux, cachés sous ses vêtements.

La fraudeuse avait spécialement aménagé des espaces pour chaque oiseau dans ses vêtements, alors qu'elle comptait en introduire une cinquantaine dans son pays en revenant de Chine. Mais alors qu'elle était en train de passer le contrôle des douanes, les volatiles ont commencé à se manifester. Un communiqué révèle alors : "Ils (les perroquets) se sont réveillés à ce moment, et ont commencé à discuter activement entre eux. Il était tout simplement impossible pour l'inspecteur de la douane et pour les touristes de ne pas entendre les perroquets". Chaque perroquet est estimé à une valeur de 235 euros d'après l'AFP et une action en justice a été intentée contre la Russe pour recel de marchandises.



Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fajr : 6h04	Fajr : 6h09	Fajr : 6h10	Fajr : 6h16	Fajr : 6h23	Fajr : 6h33	Fajr : 6h37	Fajr : 6h40
Dohr : 12h40	Dohr : 12h44	Dohr : 12h45	Dohr : 12h49	Dohr : 13h00	Dohr : 13h10	Dohr : 13h12	Dohr : 13h16
Asr : 15h25	Asr : 15h28	Asr : 15h31	Asr : 15h38	Asr : 15h43	Asr : 15h00	Asr : 16h00	Asr : 16h05
Maghreb : 17h43	Maghreb : 17h48	Maghreb : 17h52	Maghreb : 17h56	Maghreb : 18h05	Maghreb : 18h17	Maghreb : 18h21	Maghreb : 18h25
Icha : 19h09	Icha : 19h12	Icha : 19h16	Icha : 19h20	Icha : 19h29	Icha : 19h41	Icha : 19h46	Icha : 19h49

REPRISE ÉVENTUELLE DES NÉGOCIATIONS ENTRE LE FRONT POLISARIO ET LE MAROC

Un cinquième round la semaine prochaine

Le représentant du Front Polisario à l'ONU, M. Ahmed Boukhari, a annoncé lundi que les négociations entre le Front Polisario et le Maroc pourraient reprendre au courant du mois de février. « Dans la perspective de cette reprise des négociations, le Front Polisario est en contact avec l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara Occidental, Christopher Ross », a-t-il affirmé à la Radio algérienne.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Selon lui, le prochain round des négociations, soit le cinquième, aura lieu au début de la deuxième semaine de février. Il s'agit là de la date proposée mais, il n'y a pas encore de confirmation définitive, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, présent au sommet de l'UA, à Addis Abeba, a réitéré, lundi dernier, l'attachement du front Polisario à engager des négociations sérieuses avec le Maroc en vue de parvenir à une solution pouvant garantir au peuple sahraoui, son droit à l'autodétermination. Le président sahraoui, a de ce fait, renouvelé la dispo-



Mohamed Abdelaziz, Président de la RASD.

nibilité des autorités sahraouies à une « coopération constructive » aux efforts des Nations unies et à « répondre positivement » à l'invitation de l'Envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU, « attendu au cours de février », pour la reprise des négociations directes entre les deux parties au conflit, « sans conditions préalables », a-t-il fait comprendre.

Revenant sur la rencontre informelle tenue entre les deux parties (Maroc et Front Polisario) sous l'égide de l'ONU, au mois d'août passé à Dürstein, en Autriche, M. Boukhari a souligné qu'il y a eu « au moins une ambiance même s'il n'y a pas eu

de résultats tangibles ». « Cette ambiance est menacée maintenant par la conduite sur le terrain du Maroc à travers sa répression et ses violations des droits de l'homme au Sahara occidental », a-t-il déploré.

Le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, avait réitéré, récemment, l'engagement de l'instance onusienne en faveur des efforts visant à reprendre le processus de négociations entre le Maroc et le Front Polisario sur l'avenir du Sahara occidental. Dans ce sens, il a relevé les efforts menés par son Envoyé personnel pour le Sahara occidental pour tenter de réunir, de nouveau, les deux parties autour de la table des négociations directes, en vue de la tenue d'un cinquième round de pourparlers.

Ainsi, demeurant la dernière colonie en Afrique, le Sahara occidental est considéré comme territoire non-autonome par les Nations Unies depuis 1966. Le Maroc et le Front Polisario ont engagé, en juin 2007, des négociations directes sous l'égide onusienne, dont quatre rounds ont eu lieu à Manhasset, près de New York, et une réunion informelle à Vienne (Autriche). Ces dernières n'ont abouti à aucune avancée réelle. Le but de ces négociations, défini par le Conseil de sécurité, est de parvenir à une solution politique au conflit du Sahara Occidental, qui respecte le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

M. B.

SUITE À LA SIGNATURE D'UN CONTRAT DE SPONSORING

La JSK rejoint Nedjma

Dans la continuité de son engagement irréversible pour l'épanouissement du football algérien, Nedjma, le sponsor officiel de l'Equipe nationale et de la Fédération algérienne de football, élargit son champ de parrainage sportif et signe un contrat de sponsoring avec le prestigieux club de D1, la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK). En signant cet accord de sponsoring, les « Lions du Djurdjura », club de grande renommée nationale et internationale, rejoint le groupe des six clubs de D1 et D2 déjà partenaires de Nedjma, à savoir le CR Belouizdad, la JSM Bejaïa, le MSP Batna, le MCEI Eulma, le Chabab Ahly de Bordj Bou Arreridj et l'ASM Oran. La JSK jouit d'un riche palmarès accompli au fil de grandes compétitions nationales et internationales au cours desquelles le club a eu son lot de titres prestigieux. En effet, la JS Kabylie compte à son actif pas moins de 26 titres. A propos de ce nouvel accord de sponsoring décidé par l'ensemble du Comité directeur du club, M. Mohand Chérif Hannachi, président de la JS Kabylie a affirmé : « C'est un grand honneur pour moi et pour mon club de nous associer à un sponsor qui a accordé, sans réserve aucune, sa confiance totale à l'Algérie et au football algérien et qui lui a donné un nouveau souffle avec des résultats indéniables. Ce choix de partenariat avec Nedjma répond avant tout à la demande de la base populaire et des supporters de la JSK. Nous sommes fiers de véhiculer l'image et les vraies valeurs algériennes de Nedjma dont le support moral et matériel nous donnera la force de nous surpasser ». Pour sa part, M. Joseph Ged Directeur général de Wataniya Telecom Algérie-Nedjma, a déclaré : « La JS Kabylie est l'un des meilleurs club du football algérien. Son parcours est exemplaire depuis plus de 60 ans aussi bien dans des compétitions nationales qu'internationales. Je suis ravi d'accueillir la JS Kabylie dans la grande famille footballistique sponsorisée par Nedjma. Et en tant que telle, Nedjma s'engage à fournir les meilleurs moyens qui aideront le club à réaliser ses objectifs et accroître sa compétitivité. Je suis personnellement convaincu que l'accord signé marque le début d'un parcours rempli de grands moments sportifs pour la JSK, Nedjma et le football algérien ». Avec ce partenariat, Nedjma devient le plus grand sponsor des clubs de football en Algérie, à savoir sept équipes des 1ère et 2e divisions.

ANNABA, CONTREFAÇON DE BILLETS DE BANQUE ET DE DOCUMENTS

La filière malienne du trafic de devises neutralisée

PAR MOHAMED RAFRAF

La filière malienne spécialisée dans le trafic des billets de banque continue à sévir à Annaba où elle a réussi à s'implanter, grâce au concours de la pègre locale. Il y a un mois, 12 ressortissants africains, parmi lesquels 6 maliens, ont été arrêtés pour falsification de documents administratifs, escroquerie et trafic de devises; avant-hier, un autre Malien est tombé dans les filets des services de sécurité, à proximité du bidonville de Sidi

Harb en possession de 5.000 euros en fausses coupures de 100 ainsi qu'une importante somme en dinars (50.000) et de cachets humides pour la falsification des pièces administratives. Le mis en cause a donné aux enquêteurs les noms de ses trois complices d'origine africaine, actuellement en fuite. Leurs acolytes algériens, au nombre de quatre, sont également activement recherchés par la police. Selon la même source, ce sont les citoyens de Sidi Harb qui ont signalé aux services de sécurité les mouvements sus-

pects des trafiquants qui avaient établi leur quartier général au sein même de cette agglomération à forte densité populaire et réputée être un des quartier mal famés de la cité. Près de 120 ressortissants africains, en situation irrégulière et de surcroît versés dans le trafic fiduciaire ont été interpellés par les forces de l'ordre depuis décembre 2009 à Annaba. Ce qui dénote, à juste titre d'ailleurs, que la 4e ville du pays est devenue une vraie plaque-tournante du trafic pour toute une faune de voyous africains.

M. R.

AÏN DEFLA, OUED DJEMAÂ, UN CAMION SAUTE SUR UNE MINE

Trois militaires et un garde communal blessés

PAR CHEMS EDDINE MOURAH

Lundi passé, en milieu de journée, un camion des forces de l'ANP a sauté sur une mine placée sur la route à l'entrée du village de Oued Djemaâ. On déplore 3 mili-

taires et un garde communal blessés. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital d'Aïn Naâdja. Une vaste opération de ratissage a été entreprise par les forces combinées à travers cette zone devenue le point de passage des groupes terroristes. C.E.M.

ATTENTAT DE SOUK EL HAD (BOUMERDÈS)

Le bilan s'alourdit

PAR TAHAR OUNAS

Un des trois patriotes blessés lors de l'attentat perpétré jeudi dernier contre un groupe de patriotes qui étaient à bord d'un fourgon de transport a rendu l'âme avant-hier à l'hôpital de Thénia. Yekhllef Abdelaziz, 50 ans n'a pas pu s'en sortir après avoir été amputé d'une de ses jambes. Il a été transféré en urgence

à l'hôpital Mustapha-Bacha pour subir les soins nécessaires, mais sa blessure était plus grave et il a succombé trois jours après son admission. A noter que deux personnes originaires de Bouaidel, dans la commune de Ammal, suspectés d'avoir des liens avec les groupes terroristes, ont été arrêtées par les services de sécurité ces deux derniers jours. T. O.

Très Libre

